



RAPPORT DE GESTION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DOUZE MOIS TERMINÉES LE 31 DÉCEMBRE 2011

Le rapport de gestion de Supremex Inc. (la « Société ») qui suit, daté du 15 février 2012, doit être lu avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 joints à ce rapport de gestion. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2011.

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, ce rapport de gestion peut contenir d'autres mesures non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures non conformes aux IFRS incluent, entre autres, le « BAIIA » et d'autres expressions similaires. Les mesures non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de performance additionnelles à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs et ne devraient pas être considérées comme des mesures de remplacement de performance financière préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS » et « Principales informations financières consolidées » pour le rapprochement du BAIIA et du résultat net.

États financiers et adoption des IFRS

Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés ci-joints et les notes y afférentes. En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les IFRS remplaceraient les PCGR du Canada pour les entreprises ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été retraités afin de tenir compte de notre adoption des IFRS et ont été préparés conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les périodes précédant la date de transition n'ont pas été retraitées. Nos états financiers consolidés postérieurs à ce rapport de gestion seront préparés selon les IFRS.

La note 25 incluse dans les états financiers consolidés ci-joints donne une description détaillée de la conversion aux IFRS, incluant des rapprochements et des descriptions de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat net et le résultat global. Elle comprend aussi les rapprochements des états consolidés de la situation financière aux 1^{er} janvier 2010 et 31 décembre 2010, ainsi que des états consolidés des résultats et des états consolidés du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Conversion du Fonds

Le 1^{er} janvier 2011 (la « Date de prise d'effet »), le Fonds de revenu Supremex (le « Fonds ») a réalisé sa conversion en société par actions. Le 7 mai 2010, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé le plan d'arrangement (l'« Arrangement ») aux termes duquel la structure de fiducie de revenu du Fonds serait convertie en société par actions nommée Supremex Inc. L'ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec à l'égard de l'Arrangement a été obtenue le 10 mai 2010.

Aux termes du plan d'arrangement, les porteurs de parts du Fonds ont reçu, en échange de chaque part du Fonds qu'ils détenaient, une action ordinaire de Supremex.

L'Arrangement a été comptabilisé selon la méthode de la continuité des intérêts communs du Fonds, puisque Supremex continuera d'exercer les activités du Fonds et qu'il n'y a eu aucun transfert de propriété. En vertu de la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs, les transferts d'actifs, de passifs et de capitaux propres du Fonds à Supremex sont comptabilisés à leur valeur comptable nette à la Date de prise d'effet de la transaction. Par conséquent, à des fins comptables, la transaction doit être comptabilisée comme s'il s'agissait d'une continuation du Fonds, mais le capital de celle-ci doit refléter l'échange de parts du Fonds contre des actions ordinaires de Supremex. Ainsi, certains termes comme détenteur d'actions / porteurs de parts, dividende/distribution et action/part peuvent être employés de manière interchangeable tout au long de ce rapport de gestion. Au cours des périodes présentées jusqu'à la Date de prise d'effet de la conversion, tous les paiements aux porteurs de parts ont été versés sous forme de distributions liées aux parts du Fonds. Après cette date, tous les paiements aux actionnaires ont été versés sous forme de dividendes.

Toute référence au Fonds pour des périodes ultérieures au 1^{er} janvier 2011 renvoie à Supremex Inc. comme société remplaçante du Fonds. Les chiffres correspondants présentés dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de la Société comprennent tous les montants antérieurement présentés par le Fonds. Les termes « Société », « action », « dividendes » et « actionnaires » renvoient à « Fonds », « part », « distributions » et « porteurs de parts » pour les transactions qui ont eu lieu avant la conversion du Fonds en société par actions.

Par suite de l'Arrangement, le capital versé des actions ordinaires a été réduit à un montant de 10 millions de dollars à la Date de prise d'effet.

Survol

Supremex est le plus grand fabricant et distributeur au Canada d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes. Seul fabricant national d'enveloppes au Canada, Supremex compte sept installations manufacturières situées dans six provinces et environ 600 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits qui répondent aux exigences de grands clients nationaux, comme des sociétés canadiennes importantes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

Rendement global

Le BAIIA avant les frais de restructuration pour le quatrième trimestre de 2011 a été de 7,8 millions de dollars comparativement au BAIIA avant les frais de restructuration de 8,4 millions de dollars enregistré au quatrième trimestre de 2010. Les produits d'exploitation du quatrième trimestre de 2011 se sont établis à 36,7 millions de dollars, contre 40,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010, soit une baisse de 3,5 millions de dollars ou de 8,8 %. Au cours du quatrième trimestre, le volume total a reculé de 13,6 %, en raison de la réduction du nombre d'unités vendues au Canada et aux États-Unis. Le volume de ventes réalisé au Canada a été en baisse de 12,1 %, avec des diminutions importantes de volume provenant des différents gouvernements ainsi que des revendeurs nationaux. Ce dernier secteur avait bénéficié d'un fort volume au dernier trimestre 2010 en raison d'un renouvellement d'inventaire avant la fin de l'exercice. Le volume aux États-Unis a baissé quant à lui de 22,4 % en raison du non-renouvellement de commandes spécifiques effectuées au dernier trimestre de 2010 ainsi que du volume élevé engendré par le partenariat américain à Buffalo qui a débuté à la fin du troisième trimestre de 2010.

Au cours du quatrième trimestre de 2011, des frais de restructuration de 0,4 million de dollars ont été comptabilisés principalement en lien avec le projet déjà annoncé de regrouper les deux usines situées à Montréal afin de ne conserver que l'usine située à Lasalle. Le bail de l'usine de la rue Notre-Dame a expiré le 31 octobre 2011, et l'intégration des deux usines est maintenant achevée.

La Société a renouvelé sa convention de crédit en date du 4 novembre 2011 pour une période de quatre ans. La nouvelle facilité de crédit est de 95 millions de dollars et consiste en une facilité d'emprunt à terme de 50 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 20 millions de dollars et une facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations de 25 millions de dollars. Au 31 décembre 2011, les facilités de crédit garanties totales, déduction faite de la trésorerie, étaient de 51,6 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 7,6 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2011 et de 17,4 millions de dollars au cours de l'exercice.

Pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2011, le BAIIA avant les frais d'acquisition et les frais de restructuration s'est établi à 29,5 millions de dollars ou 20,5 % des produits d'exploitation comparativement à 33,2 millions de dollars ou 21,7 % en 2010.

Facteurs clés ayant une incidence sur les activités

Les résultats opérationnels et la situation financière de la Société sont soumis à de nombreux risques et incertitudes et sont assujettis à divers facteurs hors du contrôle de la direction. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » pour en savoir davantage sur ces risques.

Sommaire des résultats trimestriels

Les produits d'exploitation de Supremex sont soumis aux variations saisonnières de ses clients en matière de publicité et d'envoi de courrier. Le nombre d'unités vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver en raison, principalement, du nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et celle des déclarations d'impôt. Le nombre d'unités vendues par Supremex est en revanche généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois de courrier des entreprises durant l'été. Par conséquent, les produits d'exploitation et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des produits d'exploitation et du rendement financier qui peuvent être prévus pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise toutefois la superficie d'entreposage de manière à garder un niveau de stock permettant de répondre aux variations saisonnières prévisibles des volumes de vente d'enveloppes.

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats opérationnels trimestriels de la Société pour les périodes du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011. La Société a adopté les IFRS le 1^{er} janvier 2011, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2010, de sorte que les données comparatives de 2010 sont présentées conformément aux IFRS.

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action/part)

	31 déc. 2011	30 sept. 2011	30 juin 2011	31 mars 2011	31 déc. 2010	30 sept. 2010	30 juin 2010	31 mars 2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	36 699	34 024	34 068	39 101	40 246	36 407	35 231	41 241
BAIIA ⁽¹⁾	7 432	6 486	6 638	7 893	7 839	7 215	6 008	9 920
Résultat avant impôts sur le résultat	3 960	1 520	2 037	3 995	3 614	3 461	137	5 568
Résultat net	2 950	1 040	1 452	2 873	2 910	2 692	143	4 073
Résultat net par action/part	0,1007	0,0355	0,0496	0,0980	0,0993	0,0919	0,0049	0,1390

Notes

⁽¹⁾ Voir la rubrique « Définition du BAIIA ». Le BAIIA n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

En ne tenant pas compte des variations saisonnières, les produits d'exploitation ont diminué au cours des huit derniers trimestres principalement à cause du recul du volume vendu au Canada en raison du marché de l'enveloppe qui est à la baisse ainsi que de la force du dollar canadien. La baisse du résultat avant impôts sur le résultat et du résultat net de la période de trois mois close le 30 juin 2010 est imputable aux frais de restructuration et à l'amortissement additionnel enregistré à la suite de l'annonce de la restructuration des activités de Toronto.

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action/part)

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de douze mois closes les 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	36 699	40 246	143 892	153 125
Charges opérationnelles	24 069	27 470	96 209	102 936
Frais de vente et d'administration	4 826	4 441	18 145	17 001
Frais d'acquisition ⁽¹⁾	—	(16)	—	152
Frais de restructuration ⁽²⁾	372	512	1 089	2 054
BAIIA ⁽³⁾	7 432	7 839	28 449	30 982
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles	853	1 432	4 398	6 662
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 541	1 541	6 164	6 164
Amortissement de la rémunération différée	—	—	—	315
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	86	94	400	340
Résultat opérationnel	4 952	4 772	17 487	17 501
Frais de financement	992	1 158	5 975	4 721
Résultat avant les impôts sur le résultat	3 960	3 614	11 512	12 780
Impôts sur le résultat	1 010	704	3 197	2 962
Résultat net	2 950	2 910	8 315	9 818
Résultat net de base et dilué par action/part	0,1007	0,0993	0,2838	0,3351
Dividende/distribution déclaré(e) par action/part	0,0300	0,0300	0,0900	0,1200
Total de l'actif	166 841	176 990	166 841	176 990
Facilités de crédit garanties	54 177	69 070	54 177	69 070

⁽¹⁾ Les frais d'acquisition représentent les frais liés à l'acquisition des actifs de Pioneer Envelope Ltd (« Pioneer »).

⁽²⁾ Les frais de restructuration ont été principalement engagés dans le cadre d'un plan de restructuration et d'amélioration afin de réduire les charges opérationnelles de la Société.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ».

Résultats opérationnels

Trimestre clos le 31 décembre 2011 par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2010

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 se sont établis à 36,7 millions de dollars comparativement à 40,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2010, ce qui représente une diminution de 3,5 millions de dollars ou 8,8 %. La diminution des produits d'exploitation est principalement due à la baisse du nombre d'unités vendues au Canada.

Les produits tirés des ventes au Canada ont diminué de 3,1 millions de dollars ou 8,4 %, passant de 37,0 millions de dollars à 33,9 millions de dollars, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis ont diminué de 0,4 million de dollars ou 12,5 %, passant de 3,2 millions de dollars à 2,8 millions de dollars.

La diminution des produits tirés des ventes au Canada découle d'une baisse de 12,1 % des unités vendues contrebalancée partiellement par une hausse de 4,1 % du prix de vente moyen. La baisse du nombre d'unités vendues a été constatée principalement dans les marchés des gouvernements et des revendeurs nationaux.

La diminution des produits tirés des ventes aux États-Unis découle d'une baisse de 22,4 % du nombre d'unités vendues contrebalancée partiellement par une hausse de 13,2 % du prix de vente moyen. La diminution du nombre d'unités vendues est principalement due à des commandes spécifiques effectuées au cours du quatrième trimestre de 2010 qui ne se sont pas répétées de même qu'au volume élevé lié au démarrage de notre partenariat américain à Buffalo qui a débuté à la fin du troisième trimestre de 2010. Ces éléments ont été contrebalancés partiellement par l'augmentation du prix de vente moyen qui reflète le changement dans la composition des produits.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 se sont établies à 24,1 millions de dollars comparativement à 27,5 millions de dollars pour la même période en 2010, ce qui représente une diminution de 3,4 millions de dollars ou 12,4 %. L'incidence de la réduction du volume explique principalement la baisse des charges opérationnelles.

La marge brute (produits d'exploitation moins les charges opérationnelles, à l'exception de l'amortissement et de la dépréciation des immobilisations corporelles) s'est établie à 12,6 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2011 comparativement à 12,8 millions de dollars pour la même période en 2010, ce qui représente une diminution de 0,2 million de dollars ou 1,1 %. En pourcentage des ventes, la marge brute a augmenté de 2,7 % en 2011 pour atteindre 34,4 % comparativement à 31,7 % en 2010.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 4,8 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2011 comparativement à 4,4 millions de dollars pour la même période en 2010, ce qui représente une augmentation de 0,4 million de dollars ou 8,7 % principalement due à une hausse de la charge de rémunération.

Frais d'acquisition et frais de restructuration

Les frais de restructuration se sont élevés à 0,4 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 par rapport à 0,5 million de dollars pour la période comparable de 2010 et sont principalement liés aux coûts des initiatives de restructuration et d'amélioration engagés afin de réduire les charges opérationnelles de la Société.

BAIIA

En raison des éléments susmentionnés, le BAIIA pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 s'est élevé à 7,4 millions de dollars par rapport à 7,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2010, ce qui représente une diminution de 0,4 million de dollars, ou 5,2 %.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 s'est élevée à 2,4 millions de dollars par rapport à 2,9 millions de dollars pour la période comparable de 2010, ce qui représente une baisse de 0,5 million de dollars, ou 19,5 %. La diminution est principalement due à la révision des durées d'utilité de certains équipements de fabrication qui a été prolongée à au moins cinq ans compte tenu de leur état.

Frais de financement

Les frais de financement se sont élevés à 1,0 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 comparativement à 1,2 million de dollars pour la période comparable de 2010, ce qui représente une diminution de 0,2 million de dollars ou 14,3 % imputable à la réduction du niveau d'endettement et à la baisse des taux d'intérêt.

Résultat avant les impôts sur le résultat

En raison des éléments susmentionnés, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est élevé à 4,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 comparativement à 3,6 millions de dollars pour la période comparable de 2010, représentant une augmentation de 0,4 million de dollars, ou 9,6 %.

Charge d'impôts sur le résultat

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2011, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 1,0 million de dollars comparativement à 0,7 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2010. Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2010, la charge d'impôts sur le résultat au taux prévu par la loi a été diminuée en raison de l'intérêt payé par la Société au Fonds.

Résultat net

En raison des éléments susmentionnés, le résultat net pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 s'est établi à 3,0 millions de dollars comparativement à 2,9 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2010, ce qui représente une augmentation de 0,1 million de dollars, ou 1,4 %.

Autres éléments du résultat global

La réduction du rendement attendu des actifs des régimes de retraite à prestations définies de la Société ainsi que la baisse du taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées ont eu une incidence négative sur les pertes actuarielles nettes pour un montant de 7,4 millions de dollars. Ces variations ont eu une incidence significative sur le résultat global et le déficit de la Société.

Période de douze mois close le 31 décembre 2011 par rapport à la période de douze mois close le 31 décembre 2010

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 se sont établis à 143,9 millions de dollars comparativement à 153,1 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2010, ce qui représente une diminution de 9,2 millions de dollars, ou 6,0 %. La diminution des produits d'exploitation est principalement due à la diminution du nombre d'unités vendues au Canada contrebalancée en partie par l'augmentation du nombre d'unités vendues aux États-Unis.

Les produits tirés des ventes au Canada ont diminué de 10,2 millions de dollars ou 7,2 %, passant de 142,5 millions de dollars à 132,3 millions de dollars, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis ont augmenté de 1,0 million de dollars ou 9,4 %, passant de 10,6 millions de dollars à 11,6 millions de dollars.

La diminution des produits tirés des ventes au Canada découle d'une baisse de 8,1 % du nombre d'unités vendues contrebalancée par une hausse de 1,0 % du prix de vente moyen. La baisse du nombre d'unités vendues a été constatée dans l'ensemble du marché.

L'augmentation des produits tirés des ventes aux États-Unis découle d'une hausse de 19,2 % du nombre d'unités vendues contrebalancée partiellement par une baisse de 8,5 % du prix de vente moyen. L'augmentation du nombre d'unités vendues est principalement due au partenariat américain à Buffalo signé à la fin du troisième trimestre de 2010, et la diminution du prix de vente moyen reflète le changement dans la composition des produits.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 se sont établies à 96,2 millions de dollars comparativement à 102,9 millions de dollars pour la même période en 2010, ce qui représente une diminution de 6,7 millions de dollars ou 6,5 %. L'incidence de l'appréciation du dollar canadien, la réduction du volume et la réduction du coût de main-d'œuvre expliquent principalement la baisse du coût des ventes.

La marge brute (produits d'exploitation moins les charges opérationnelles, à l'exception de l'amortissement des immobilisations corporelles) s'est établie à 47,7 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 comparativement à 50,2 millions de dollars pour la même période en 2010, ce qui représente une diminution de 2,5 millions de dollars, ou 5,0 %. En pourcentage des ventes, la marge brute a augmenté de 0,3 % en 2011 pour atteindre 33,1 % comparativement à 32,8 % en 2010.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 18,1 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 comparativement à 17,0 millions de dollars pour la même période en 2010, ce qui représente une augmentation de 1,1 million de dollars, ou 6,7 %, principalement due à une hausse de la charge de rémunération.

Frais d'acquisition et frais de restructuration

Les frais d'acquisition de 0,2 million de dollars représentent les frais liés à l'acquisition de Pioneer engagés en septembre 2010. Les frais de restructuration de 1,1 million de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 par rapport à 2,1 millions de dollars pour la période comparable de 2010 sont principalement liés aux coûts des initiatives de restructuration et d'amélioration engagés afin de réduire les charges opérationnelles de la Société.

BAIIA

En raison des éléments susmentionnés, le BAIIA pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 s'est élevé à 28,4 millions de dollars par rapport à 31,0 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2010, ce qui représente une diminution de 2,6 millions de dollars, ou 8,2 %.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 s'est élevée à 10,6 millions de dollars par rapport à 13,1 millions de dollars pour la période comparable de 2010, ce qui représente une baisse de 2,5 millions de dollars, ou 19,6 %. Cette baisse est principalement imputable aux dépréciations de 1,5 million de dollars sur le bâtiment de Markham ainsi que de 0,7 million de dollars sur certains équipements de fabrication enregistrés au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2010, à l'amortissement de la rémunération différée pour laquelle aucune charge n'a été enregistrée en 2011 et à la révision des durées d'utilité de certains équipements de fabrication, qui a été prolongée à au moins cinq ans compte tenu de leur état.

Frais de financement

Les frais de financement se sont élevés à 6,0 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 comparativement à 4,7 millions de dollars pour la période comparable de 2010, ce qui représente une augmentation de 1,3 million de dollars, ou 26,6 %, attribuable à la perte sur l'évaluation d'instruments financiers dérivés contrebalancée par la réduction du niveau d'endettement et la baisse des taux d'intérêt.

Résultat avant les impôts sur le résultat

En raison des éléments susmentionnés, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est élevé à 11,5 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 comparativement à 12,8 millions de dollars pour la période comparable de 2010, représentant une diminution de 1,3 million de dollars, ou 9,9 %.

Charge d'impôts sur le résultat

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2011, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 3,2 millions de dollars comparativement à 3,0 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2010. Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2010, la charge d'impôts sur le résultat au taux prévu par la loi a été diminuée en raison de l'intérêt payé par la Société au Fonds.

Résultat net

En raison des éléments susmentionnés, le résultat net pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011 s'est établi à 8,3 millions de dollars comparativement à 9,8 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2010, ce qui représente une diminution de 1,5 million de dollars, ou 15,3 %.

Autres éléments du résultat global

La réduction du rendement attendu des actifs des régimes de retraite à prestations définies de la Société ainsi que la baisse du taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées ont eu une incidence négative sur les pertes actuarielles nettes pour un montant de 11,8 millions de dollars. Ces variations ont eu une incidence significative sur le résultat global et le déficit de la Société.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 décembre 2011, les actifs non courants de la Société totalisaient 130,9 millions de dollars au Canada et 1,0 million de dollars aux États-Unis.

Au Canada, les produits d'exploitation de la Société se sont élevés à 33,9 millions de dollars et à 132,3 millions de dollars pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2011 comparativement à 37,0 millions de dollars et 142,5 millions de dollars pour les périodes comparables de 2010, représentant une diminution de 3,1 millions de dollars, ou 8,4 %, et de 10,2 millions de dollars, ou 7,2 % respectivement. Aux États-Unis, les produits d'exploitation de la Société se sont élevés à 2,8 millions de dollars et 11,6 millions de dollars pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2011 comparativement à 3,2 millions de dollars et 10,6 millions de dollars pour les périodes comparables de 2010, représentant une diminution de 0,4 million de dollars, ou 12,5 %, et une augmentation de 1,0 million de dollars, ou 9,4 % respectivement.

Situation de trésorerie et sources de financement

Activités opérationnelles

Des flux de trésorerie de 19,0 millions de dollars ont été générés par les activités opérationnelles durant la période de douze mois close le 31 décembre 2011 par rapport à 32,9 millions de dollars durant la période comparable de 2010. La diminution des flux de trésorerie nets des activités opérationnelles est principalement due à la baisse du résultat net, à la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, au recouvrement d'impôt différé et à la variation de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. La baisse du fonds de roulement au 31 décembre 2011, excluant la trésorerie, les actifs détenus en vue de la vente et la tranche courante des facilités de crédit garanties, a découlé principalement d'une augmentation des impôts sur le résultat à payer.

Activités d'investissements

Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement se sont élevés à 2,2 millions de dollars durant la période de douze mois close le 31 décembre 2011, surtout en raison de la vente de l'usine de Markham contrebalancée partiellement par l'acquisition d'immobilisations corporelles. Dans la période comparable de 2010, des flux de trésorerie de 4,5 millions de dollars ont été utilisés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises et d'acquisitions d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Durant la période de douze mois close le 31 décembre 2011, des flux de trésorerie de 18,7 millions de dollars ont été utilisés dans le cadre d'activités de financement pour le remboursement de la facilité de crédit à terme, de même que le paiement des dividendes. De façon similaire, dans la période comparable de l'exercice précédent, des flux de trésorerie de 28,3 millions de dollars ont été utilisés dans le cadre d'activités de financement pour le remboursement des facilités de crédit renouvelable et à terme et le paiement des distributions sur les parts du Fonds.

Sommaire de la situation de trésorerie et des sources de financement

Notre capacité à générer des flux de trésorerie des activités opérationnelles, de même que notre capacité à obtenir du financement bancaire, devraient nous permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour combler nos besoins anticipés pour les projets existants et futurs.

Obligations contractuelles

Le tableau qui suit présente les obligations contractuelles de la Société au 31 décembre 2011 :

(en milliers de dollars)

	Total	Paiements à verser par exercice		
		2012	2013	2014 et exercices suivants
Facilités de crédit garanties	55,000	5 000	5 000	45 000
Contrats de location simple	7 615	1 683	1 390	4 542
Total	62 615	6 683	6 390	49 542

Financement

Le 4 novembre 2011, la Société a renouvelé et amendé sa convention de crédit. Les facilités de crédit garanties renouvelées de la Société consistent en une facilité de crédit renouvelable de 20 millions de dollars, une facilité d'emprunt à terme d'un montant de 50 millions de dollars et une facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations de 25 millions de dollars. Au 31 décembre 2011, Supremex avait prélevé 5,0 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable ainsi que 50,0 millions de dollars sur la facilité d'emprunt à terme.

La facilité de crédit renouvelable peut être affectée au refinancement des facilités de crédit existantes, au fonds de roulement et aux fins générales de Supremex. La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations peut être affectée au financement des acquisitions et des dépenses en immobilisations permises. La facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme viennent à échéance le 4 novembre 2015. La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations vient à échéance le 4 novembre 2013 avec l'option de la prolonger jusqu'au 4 novembre 2015. La facilité d'emprunt à terme est remboursable par versements de capital trimestriels de 1 250 000 \$. De plus, la Société devra effectuer annuellement un remboursement de capital d'un montant égal à 50 % de ses flux de trésorerie annuels excédentaires, tel qu'il est défini dans la convention de crédit, si le ratio dette/BAIIA est supérieur à 2,50, ou 25 % advenant le cas où le ratio dette/BAIIA soit entre 2,50 et 2,00. Aucun remboursement additionnel de capital n'est requis si le ratio dette/BAIIA est inférieur à 2,00, ce qui était le cas en 2011.

Les facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, chacun majoré des marges applicables. Au 31 décembre 2011, le taux d'intérêt sur les facilités de crédit renouvelables et d'emprunt à terme était de 3,53 %. Au 31 décembre 2011, la Société respectait toutes les clauses restrictives de ses facilités de crédit.

Au 14 janvier 2011, Supremex Inc. a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars pour payer un taux fixe de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la marge applicable.

Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant la totalité des actifs existants et futurs de la Société et de ses filiales.

Structure du capital

Au 15 février 2012, Supremex avait 29 297 767 actions ordinaires en circulation.

Dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 5 décembre 2011, la Société peut acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 1 500 000 actions jusqu'au 4 décembre 2012. Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2011, la Société n'a racheté aucune action aux fins d'annulation.

Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt et risque de change

Les facilités de crédit de la Société portent intérêt à un taux variable qui donne lieu au risque que son résultat et ses flux de trésorerie puissent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt. Au 14 janvier 2011, Supremex Inc. a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars pour payer un taux fixe de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la marge applicable.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis, ce qui donne lieu au risque que son résultat et ses flux de trésorerie subissent l'incidence défavorable de la variation du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des produits d'exploitation de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante des charges de Supremex, notamment une partie des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certains investissements en capital, sont engagées en dollars américains. En outre, Supremex tire une partie de ses produits d'exploitation de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour qui le prix de vente est sensible à la concurrence américaine. L'exposition nette au dollar américain a diminué en 2011 par suite de l'augmentation des ventes aux États-Unis et de la baisse des achats faits en dollars américains (se reporter à la rubrique « Facteurs de risque »). La trésorerie, les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 23 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan.

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars, à l'exception du ratio)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Fonds de roulement	5 825	1 180
Total de l'actif	166 841	176 990
Total des facilités de crédit garanties	54 177	69 070
Capitaux propres	64 667	70 829

Supremex verse des dividendes trimestriels à ses actionnaires au gré du conseil d'administration. Aucun dividende n'a été déclaré au cours du troisième trimestre de 2011, car le conseil d'administration a statué, en juin 2011, que toutes les décisions concernant la politique de dividende seraient prises lors des réunions trimestrielles du conseil d'administration, qui ont lieu généralement 30 à 45 jours suivant la fin du trimestre. Le dividende déclaré au cours du quatrième trimestre de 2011 a été de 878 933 \$ ou 0,03 \$ par action.

Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109 – *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du vice-président et chef de la direction financière, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2011.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes selon les PCGR du Canada. Le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31

décembre 2011. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont utilisé les critères énoncés par le *Committee of Sponsoring Organizations* («COSO») de la *Treadway Commission* dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Finalement, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui soit survenu au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et qui ait eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Principales méthodes comptables et estimations

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations, à poser des jugements et à formuler des hypothèses qui, de l'avis de la direction, sont raisonnables compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations, jugements et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation par la direction d'estimations se rapportent à la juste valeur implicite du goodwill, à l'établissement de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises, au calcul des prestations de retraite et d'autres avantages du personnel, à la durée d'utilité de certains actifs aux fins de l'amortissement ainsi qu'à l'évaluation de la valeur de recouvrement nette, aux impôts sur le résultat et à l'établissement de la juste valeur des instruments financiers. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et des hypothèses qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les méthodes que la Société juge les plus critiques pour bien comprendre et évaluer ses résultats financiers présentés comprennent les éléments suivants :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimative. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur.

Au 31 décembre 2011, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction,

lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société à la lumière de l'évolution du marché. La Société n'a constaté aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill. La Société continuera de surveiller les conséquences relatives aux changements du marché.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. De plus, depuis le dernier test de dépréciation, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie a été utilisée en date du 31 décembre 2011, ce qui nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits d'exploitation, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des produits d'exploitation

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits d'exploitation, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans qui reflète la demande décroissante et a, par la suite, utilisé un taux de croissance perpétuelle à long terme. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est un estimé du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	Hypothèses
Taux d'actualisation avant impôts	15,8 %
Taux d'imposition	25,7 %
Taux de croissance perpétuelle	0,0 %

Sensibilité aux changements d'hypothèses

La direction croit qu'une augmentation de 2 % du taux d'actualisation avant impôts ou une diminution de 3 % du taux de croissance perpétuelle, de façon isolée, diminuerait la valeur recouvrable de façon équivalente à la valeur comptable.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque juridiction fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat est connu en définitive après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

Le taux d'impôt effectif de 2011 de la Société correspondait à 27,8 % de son résultat avant impôts sur les résultats. Une augmentation de 1 % du taux effectif aurait augmenté la charge d'impôts de 2011 d'environ 115 000 \$.

Avantages du personnel

La Société parraine des régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le rendement attendu des actifs disponibles pour le versement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Hypothèses significatives :

Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	4,50 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	5,50 %
Rendement attendu des actifs des régimes	6,25 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %

Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2011, nous avons utilisé la méthode de la *Courbe de taux d'actualisation comptable de ICA de Natcan*, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la Note éducative *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*. Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations d'environ 3,8 millions de dollars au 31 décembre 2011.

Taux de rendement attendu

Le taux de rendement attendu des actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque classe de catégorie d'actifs à l'aide d'un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement attendu sur de longues durées pour différentes classes d'actifs. Les frais attendus payables par les régimes sont déduits de ce taux de rendement attendu. Pour la Société, une hausse ou baisse de 0,25 % du taux de rendement attendu aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter la charge de retraite d'environ 0,2 million de dollars au 31 décembre 2011.

Taux d'augmentation des salaires

Les augmentations de salaires futurs sont basées sur les taux d'inflation futurs attendus.

Évolution des coûts médicaux

Le calcul de l'évolution des coûts médicaux repose sur l'expérience actuarielle relative aux demandes de prestations médicales de la Société, ainsi que sur une projection des coûts médicaux sur les périodes à venir. Le taux moyen d'évolution des coûts médicaux retenu pour 2011 est de 6,7 %, taux qui diminue graduellement pour atteindre 2,5 % en 2024. Une variation d'un point de pourcentage dans les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé n'aurait aucun effet important.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants de la Société, y compris les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être entièrement recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les flux de trésorerie futurs prévus actualisés provenant d'un actif sont inférieurs à la valeur comptable de ce dernier. La perte de valeur constatée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société examine périodiquement la durée de vie utile estimative de tous les actifs non courants et la révisé au besoin.

Nouvelles normes comptables

Récentes prises de position comptables

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a confirmé que les IFRS seront obligatoires au Canada pour les entités à but lucratif ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les premiers états financiers consolidés annuels de la Société établis conformément aux IFRS portent sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 et comprennent les données comparatives de 2010. À compter du rapport intermédiaire du premier trimestre de 2011, la Société a présenté des données financières trimestrielles consolidées non auditées conformes aux IFRS, y compris les données comparatives de 2010. Il y a lieu de se reporter à

la note 25 afférente aux états financiers consolidés audités pour l'exercice de 2011 afin d'obtenir un résumé des différences entre les états financiers consolidés auparavant préparés selon les PCGR du Canada et ceux conformes aux IFRS.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2010, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). L'IFRS 9, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, établit les principes de présentation de l'information financière pour les actifs et les passifs financiers afin de présenter des informations utiles et pertinentes aux utilisateurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

IFRS 10, États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (l'« IFRS 10 »). L'IFRS 10, qui remplace le SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et une partie de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, fournit des directives additionnelles relativement à la notion de contrôle à titre de facteur concluant pour déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (l'« IFRS 12 »). L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrale établissant les obligations d'information pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et d'autres entités non comptabilisées.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (l'« IFRS 13 »). L'IFRS 13 favorisera la constance et réduira la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode d'évaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation de la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS.

IAS 1, Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a amendé l'IAS 1, *Présentation des états financiers* (l'« IAS 1 »). Cet amendement de l'IAS 1 a comme objectif d'améliorer la présentation des éléments composant les autres éléments du résultat global.

IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a amendé l'IAS 19, *Avantages de personnel* (l'« IAS 19 »). Cet amendement de l'IAS 19 a pour but d'améliorer la comptabilisation et d'accroître les obligations d'information pour les régimes de retraite à prestations définies.

Ces nouvelles normes sont en vigueur pour les états financiers consolidés des périodes intermédiaires et annuelles de la Société ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Par contre, l'IASB a récemment émis une proposition afin de reporter l'application obligatoire de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, au 1^{er} janvier 2015. La Société a entrepris d'évaluer les incidences de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Facteurs de risque

Les résultats opérationnels, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de la direction de Supremex.

Déclin de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. Supremex pourrait devoir faire concurrence à des produits substitués, ce qui aurait un effet sur la demande pour ses produits. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs s'en servent pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple, pour régler des factures de services publics et de cartes de crédit. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour des campagnes à l'intention de groupes particuliers d'utilisateurs. Les entreprises de toute taille font aussi appel à l'électronique pour exercer leurs activités, envoyer des factures et percevoir les sommes qui leur sont dues. On s'attend donc à une baisse de la demande des entreprises pour des enveloppes et d'autres documents imprimés dans l'avenir.

En Amérique du Nord, on ne s'attend à une décroissance dans un avenir prévisible dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale, en raison d'un déclin graduel et généralisé de l'utilisation des produits conventionnels à base de papier. Les activités de Supremex dépendent du courrier commercial et de la publicité directe. Le volume de courrier commercial semble avoir diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'emploi accru de moyens de communication et de transfert de l'information non conventionnels comme la télécopie, le courrier électronique et Internet. Bien que la direction croie que la réduction significative du volume d'enveloppes employées en publicité directe observée en 2009 et 2008 était surtout imputable aux conditions économiques, rien ne garantit que le secteur de la publicité directe connaîtra le même volume de ventes qu'avant la dernière crise économique et qu'il compensera la baisse du courrier commercial. C'est pourquoi rien ne garantit que Supremex pourra augmenter ses ventes, ni même les maintenir à leur niveau passé.

Services postaux

Comme la plupart des enveloppes utilisées au Canada et aux États-Unis servent au courrier, une grève ou quelque autre arrêt de travail des employés de la poste syndiqués se traduiraient par une suspension temporaire des envois postaux de la plupart des clients de Supremex, et cela pourrait avoir un effet défavorable important sur Supremex. Au cours de l'été 2011, il y a eu un arrêt de travail à Postes Canada qui a duré environ trois semaines. Durant cette période, les livraisons d'enveloppes aux clients ont été légèrement touchées, et certaines commandes de publicité directe ont été annulées. L'adoption de la facturation en ligne a aussi augmenté au cours de cette période. De nombreuses sociétés importantes ont utilisé l'arrêt de travail de Postes Canada pour promouvoir les avantages de la facturation en ligne. À ce moment-ci, il est impossible de quantifier l'incidence de cet arrêt de travail vu son effet potentiel à long terme.

Notons également que les tarifs postaux ont une influence considérable sur l'utilisation des enveloppes; une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer. Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'aurait pas d'incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées.

Enfin, il est de plus en plus question d'une loi de type « Do-not-mail » aux États-Unis qui toucherait l'industrie du marketing direct. Des lois de type « Do-not-mail » sont proposées au niveau des États. En 2008, de tels projets de loi ont été déposés dans certains États, mais aucun n'a été adopté. Cela étant dit, si de telles lois étaient adoptées, elles auraient un effet négatif sur le volume de ventes de la Société.

Relation avec les clients

Supremex ne conclut généralement pas de contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un d'eux puisse mettre fin à sa relation avec Supremex sans avoir à en donner préavis ni à subir de pénalité. D'autre part, même si un client décide de continuer de faire affaire avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes resteront de la même ampleur et seront soumises aux mêmes conditions. La base de clients de Supremex est bien diversifiée, et aucun client ne représente plus de 10 % des ventes, réduisant ainsi la dépendance envers un seul client.

Environnement

L'industrie dans laquelle la Société évolue nécessite l'emploi de grandes quantités de papier dans ses activités quotidiennes. Comme le marché se soucie de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus que les produits et services de Supremex soient favorables à l'environnement. Par exemple, le souci environnemental pourrait modifier les habitudes des consommateurs, et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux favorables à l'environnement, mais plus coûteux dans son processus de production. Dans le but de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan de l'industrie par son engagement en faveur de l'environnement et collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire ses effets sur l'environnement. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien de l'enveloppe en ce qui a trait à la commercialisation de matériaux favorables à l'environnement, comme des feuilles de papier recyclées à 100 %.

Cycles économiques

Un risque important auquel Supremex fait face et qu'il ne peut contrôler est celui lié aux cycles économiques. Dans une économie faible, la publicité directe est le secteur du marché de Supremex qui est le plus touché. Il y a une relation directe entre la croissance du PIB et le niveau des ventes de publicité directe. En raison de la conjoncture récente, nous avons subi une baisse importante du volume des ventes de publicité directe. Pour Supremex, cette incidence est partiellement atténuée, puisque la publicité directe représente environ 20 % de son volume de ventes annuel. Pour ce qui est du courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume de ventes annuel de Supremex, les cycles économiques ont eu une incidence moindre que sur le volume des ventes de publicité directe, puisque les entreprises continuent d'envoyer leurs factures à leurs clients par la poste, et la pénétration du marché de la facturation électronique est très faible dans ce segment du marché. Depuis de nombreuses années, le volume de courrier commercial subit une baisse de 1 % à 4 % par année.

Concurrence

En dépit de la position de chef de file de Supremex sur le marché canadien, l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché canadien des enveloppes pourrait avoir une incidence sur les marges et les ventes. La force du dollar canadien par rapport au dollar américain a incité des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien au cours des cinq dernières années. Les grands manufacturiers d'enveloppes américains utilisent leur capacité excédentaire pour pénétrer le marché canadien. Tant que le marché américain demeure faible, il y aura des pressions sur les prix sur le marché canadien. Cette tendance a augmenté depuis avril 2008, ce qui coïncide avec la fin de l'entente de non-sollicitation avec Cenveo. À l'automne 2008, le dollar canadien a baissé d'environ 25 %, diminuant la pression sur le marché canadien. Depuis, le dollar a repris de la valeur et se transige presque à parité avec la devise américaine, ce qui crée de la pression sur les prix de vente au Canada. Par contre, les frais de transport ainsi que l'efficacité de la livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de ventes importants.

Dans le marché actuel, les fabricants d'enveloppes canadiens sont fortement concurrentiels en matière de prix afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues. Étant donné l'importance de la part de marché canadien détenue par Supremex, la majorité des nouveaux clients de nos compétiteurs sont d'anciens clients de Supremex.

Pour réduire ce risque, la Société continue de mettre l'accent sur ses programmes d'amélioration continue, sur ses initiatives de réduction des coûts et sur le développement de produits et services à valeur ajoutée pour compléter ses activités de base existantes. Elle est toujours convaincue de la valeur d'offrir un service dans tous les principaux marchés du Canada et d'y être présente.

Taux de change

Une partie des produits d'exploitation de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante des charges de Supremex, notamment une partie des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certains investissements en capital, sont engagées en dollars américains. En outre, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain a diminué en 2011 en raison d'une hausse des ventes aux États-Unis et d'une baisse des achats en dollars américains. Les produits tirés des ventes aux États-Unis représentent 8,1 % des produits consolidés de l'exercice 2011, en hausse comparativement à 6,9 % en 2010.

Disponibilité des capitaux

En 2011, la Société a conclu le refinancement de ses facilités de crédit totalisant 95 millions de dollars, consistant en une facilité de crédit renouvelable de 20 millions de dollars, une facilité de crédit à terme de 50 millions de dollars et une facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations de 25 millions de dollars. La facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme viennent à échéance le 4 novembre 2015. La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations vient à échéance le 4 novembre 2013 avec l'option de la prolonger jusqu'au 4 novembre 2015. Bien que la Société ait renouvelé son financement, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles dans le futur et que, s'ils peuvent l'être, ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions acceptables.

Les acquisitions envisagées par la Société nécessiteront un financement supplémentaire. La crise mondiale qui secoue les marchés des capitaux et le ralentissement économique mondial pourraient s'aggraver davantage, ce qui aurait pour effet de compromettre la capacité de la Société de remplir les exigences liées aux instruments de financement qu'elle utilisera dans l'avenir, d'augmenter le coût moyen pondéré de ses capitaux, et de causer d'autres hausses de coûts de parties contractantes touchées elles aussi par des problèmes de liquidités et une augmentation des coûts des capitaux. Par conséquent, des facteurs de risque tels que des turbulences sur les marchés financiers pourraient réduire le montant de capital disponible pour la Société ou accroître le coût de ce capital. Il ne peut y avoir aucune garantie que des fonds additionnels pourront être mis à la disposition de la Société, ou s'ils peuvent l'être, qu'ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions acceptables. Le fait de ne pas obtenir ce financement additionnel, en temps voulu et au besoin, pourrait avoir une incidence négative importante sur la croissance future de la Société au moyen des acquisitions. Ce risque est toutefois atténué par le fait que la Société a une solide situation financière et que ses activités génèrent des flux de trésorerie considérables.

Hausses du coût des matières premières

Le papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations de prix des matières premières et de l'énergie ont des effets sur nos activités.

Notons d'abord que le rétrécissement actuel du marché du papier entraîné par les fermetures de papeteries a causé une diminution de l'approvisionnement en papier, ce qui pourrait entraîner des augmentations de prix du papier. Bien que la Société transfère habituellement les coûts du papier aux clients, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif sur nos activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat de nos clients, particulièrement dans les conditions économiques actuelles. De plus, l'augmentation du prix du papier a un effet négatif sur la rentabilité de Supremex si elle ne peut être transférée aux clients. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et est généralement disciplinée dans le transfert à ses clients de toute augmentation de coût des matières premières.

Les fluctuations du prix du pétrole, une composante clé du matériel à fenêtre, de l'encre et de l'adhésif, ont un effet direct sur leur prix. Une augmentation du prix du pétrole peut avoir un effet négatif sur nos activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat de nos clients.

Crédit

La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour limiter ce risque, la Société analyse et révisé de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. En raison de la diversification de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société est protégée contre une concentration du risque de crédit. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend de grands clients nationaux comme des sociétés canadiennes importantes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Historiquement, le niveau de créances douteuses a toujours été bas vu la nature des clients. Au 31 décembre 2011, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux créances clients correspondait à leur valeur comptable.

Avantages du personnel

La Société maintient trois régimes de retraite agréés à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Par le passé, la Société a également offert, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Les plus récentes évaluations actuarielles ont été effectuées le 31 décembre 2010 pour deux des régimes et le 31 décembre 2009 pour le troisième régime et dénotent que les régimes de retraite agréés sont en position de déficit de solvabilité de 12,2 millions de dollars. Le déficit sera payé sur une période de cinq ans à partir de janvier 2011. La Société possède une flexibilité financière engendrée par les flux de trésorerie des activités opérationnelles lui permettant de payer cette contribution annuelle additionnelle.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement des régimes de retraite et du taux d'actualisation, ce qui pourrait toucher la situation financière de Supremex.

Taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques du marché liés aux fluctuations des taux d'intérêt. Le 14 janvier 2011, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 30 millions de dollars. La politique de la Société est d'avoir une portion de sa dette à long terme à taux fixe. Considérant le swap conclu en début d'exercice, la portion à taux fixe représentait 43 % de la dette à long terme au moment où le swap a été conclu. La portion à taux variable de la dette à long terme a augmenté en 2007 et 2008 à la suite de deux acquisitions et des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, mais a diminué depuis 2009 surtout en raison de la baisse de la distribution depuis janvier 2009. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires. Ce swap convertit le taux d'intérêt variable basé sur les taux des acceptations bancaires en un taux fixe moyen de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la majoration applicable qui était de 225 points de base au 31 décembre 2011.

Dans le but de réduire ce risque, la Société s'efforce de maintenir une combinaison adéquate de dettes à taux fixes et de dettes à taux variables.

La Banque du Canada a réduit ses taux depuis le deuxième trimestre de 2008. La Société bénéficie en partie de ces réductions qui allègent le coût de sa dette à taux variable.

Litiges

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de ventes, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris aux frais occasionnés par un vice de produit ou un retard de livraison ou par un manque de fiabilité ou un mauvais rendement. Supremex est, de temps à autre, poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment pour responsabilité du fait du produit, préjudice personnel, inexécution de contrat, perte de profits ou autres réclamations en dommages-intérêts indirects, dans le cours normal de ses activités. Une lourde condamnation contre Supremex, l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou règlements, ou une série de poursuites en cas de réclamations multiples pourraient toucher défavorablement les activités de Supremex, sa situation financière, ses résultats opérationnels et son encaisse disponible aux fins de distribution.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant les prévisions du BAIIA, le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables sur les résultats, les circonstances, le rendement ou les attentes futurs prévus. Un énoncé est prospectif lorsqu'il repose sur les connaissances et attentes actuelles de Supremex pour présenter une prévision quant à l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces énoncés sont fondés sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats opérationnels, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lus comme étant des garanties de résultats ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, prévisions ou projections dans ces énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent les suivants : les cycles économiques, les fonds disponibles, le déclin de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation du financement des régimes de retraite, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Les hypothèses, attentes, estimations, risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2011, notamment, à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS

Le « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et de la rémunération différée et perte à la cession d'immobilisations corporelles.

Le BAIIA ne constitue pas une mesure de rendement reconnue selon les IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur de la performance de la Société.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs de la Société se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

(Auparavant « Fonds de revenu Supremex »)

31 décembre 2011 et 2010

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de

Supremex Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Supremex Inc, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, et les états consolidés des résultats, du résultat global et des variations des capitaux propres, et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Supremex Inc. aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 conformément aux IFRS.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Comptables agréés

Montréal, Canada

15 février 2012

¹ CA auditeur permis No. 19483

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux	Notes	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
ACTIFS				
Actif courant				
Trésorerie		2 606 332	148 874	38 962
Créances clients	6	18 740 499	19 595 945	21 092 867
Stocks	7	13 103 192	11 939 720	13 921 726
Frais payés d'avance		512 584	425 193	1 429 144
Actifs détenus en vue de la vente	8	—	5 568 000	—
Total de l'actif courant		34 962 607	37 677 732	36 482 699
Actifs détenus en vue de la vente	8	—	348 048	—
Immobilisations corporelles	9	29 528 673	30 449 945	40 056 241
Immobilisations incorporelles	10	26 599 029	32 762 929	38 926 829
Goodwill	11	75 751 125	75 751 125	75 501 125
Total de l'actif		166 841 434	176 989 779	190 966 894
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
Passif courant				
Dettes fournisseurs et charges à payer	12	19 990 280	20 111 812	18 534 512
Provisions	13	656 567	931 297	795 018
Impôts sur le résultat à payer		3 490 996	745 683	—
Distribution à payer	14	—	292 978	1 464 888
Tranche courante des facilités de crédit garanties	15	5 000 000	14 415 489	7 500 000
Tranche courante du passif financier dérivé		—	—	808 652
Total du passif courant		29 137 843	36 497 259	29 103 070
Facilités de crédit garanties	15	49 176 934	54 654 387	84 379 377
Passif d'impôt différé	16	2 182 392	7 376 780	5 665 294
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	17	19 251 100	6 984 300	5 487 500
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	17	649 600	648 300	657 000
Passif financier dérivé	15	1 776 293	—	—
Capitaux propres				
Capital-actions	18	10 000 000	—	—
Parts du Fonds	18	—	282 798 322	282 798 322
Surplus d'apport		280 423 746	7 625 424	7 625 424
Rémunération différée		—	—	(315 079)
Déficit		(225 680 313)	(219 511 314)	(224 364 863)
Cumul des autres éléments du résultat global	19	(76 161)	(83 679)	(69 151)
Total des capitaux propres		64 667 272	70 828 753	65 674 653
Total du passif et des capitaux propres		166 841 434	176 989 779	190 966 894

Engagements, éventualités et garanties (note 21)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration :

Par : (Signé) _____
Administrateur

Par : (Signé) _____
Administrateur

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2011 \$	2010 \$
Produits d'exploitation		143 892 199	153 124 398
Charges opérationnelles	7, 20	96 209 379	102 935 634
Frais de vente et d'administration	20	18 144 751	17 000 754
Résultat opérationnel avant amortissement, dépréciation, perte à la cession d'immobilisations corporelles, frais d'acquisition et frais de restructuration		29 538 069	33 188 010
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles	8, 9	4 397 561	6 661 624
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	6 163 900	6 163 900
Amortissement de la rémunération différée		—	315 079
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		400 165	340 169
Frais d'acquisition	5	—	152 070
Frais de restructuration	13	1 089 401	2 054 519
Résultat opérationnel		17 487 042	17 500 649
Frais de financement	15	5 974 751	4 720 981
Résultat avant impôts sur le résultat		11 512 291	12 779 668
Impôts sur le résultat	16	3 197 417	2 961 850
Résultat net		8 314 874	9 817 818
Résultat net de base et dilué par action/part		0,2838	0,3351
Nombre moyen pondéré d'actions / de parts en circulation		29 297 767	29 297 767

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2011 \$	2010 \$
Résultat net		8 314 874	9 817 818
Autres éléments du résultat global			
Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 4 091 882 \$ (2010 – 492 185 \$)	17	(11 818 418)	(1 427 415)
Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 9 944 \$ (2010 – 7 282 \$)	17	(28 656)	(21 118)
Écarts de change comptabilisés		7 518	(14 528)
Autres éléments du résultat global		(11 839 556)	(1 463 061)
Total du résultat global		(3 524 682)	8 354 757

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions (notes 1 et 18) \$	Parts du Fonds (notes 1 et 18) \$	Surplus d'apport (note 1) \$	Rémunération différée \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global (note 19) \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2010	—	282 798 322	7 625 424	—	(219 511 314)	(83 679)	70 828 753
Résultat net	—	—	—	—	8 314 874	—	8 314 874
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(11 847 074)	7 518	(11 839 556)
Total du résultat global	—	—	—	—	(3 532 200)	7 518	(3 524 682)
Conversion en société par actions	282 798 322	(282 798 322)	—	—	—	—	—
Réduction du capital versé	(272 798 322)	—	272 798 322	—	—	—	—
Dividendes déclarés (note 14)	—	—	—	—	(2 636 799)	—	(2 636 799)
Au 31 décembre 2011	10 000 000	—	280 423 746	—	(225 680 313)	(76 161)	64 667 272
Au 1^{er} janvier 2010	—	282 798 322	7 625 424	(315 079)	(224 364 863)	(69 151)	65 674 653
Résultat net	—	—	—	—	9 817 818	—	9 817 818
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(1 448 533)	(14 528)	(1 463 061)
Total du résultat global	—	—	—	—	8 369 285	(14 528)	8 354 757
Amortissement de la rémunération différée	—	—	—	315 079	—	—	315 079
Distributions déclarées (note 14)	—	—	—	—	(3 515 736)	—	(3 515 736)
Au 31 décembre 2010	—	282 798 322	7 625 424	—	(219 511 314)	(83 679)	70 828 753

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2011 \$	2010 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		8 314 874	9 817 818
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles	9	4 397 561	6 661 624
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	6 163 900	6 163 900
Amortissement de la rémunération différée		—	315 079
Amortissement des frais de financement reportés	15	881 796	851 105
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		400 165	340 169
Perte à l'évaluation d'instruments financiers dérivés	15	1 776 293	—
(Recouvrement) charge d'impôt différé	16	(1 092 562)	2 210 953
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		745 823	2 184 643
Variation des stocks		(1 163 472)	2 465 829
Variation des frais payés d'avance		(87 391)	1 030 972
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(121 532)	1 248 655
Variation des provisions		(274 730)	136 279
Variation des impôts sur le résultat à payer		2 745 313	745 683
Variation du passif financier dérivé		—	(808 652)
Variation de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées		(3 643 500)	(422 800)
Variation de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite		(37 300)	(37 100)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles, montant net		19 005 238	32 904 157
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'entreprise	5	109 623	(1 739 920)
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(3 998 290)	(3 234 037)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		336 611	507 847
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	8	5 727 170	—
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		2 175 114	(4 466 110)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit (remboursement) de la facilité de crédit renouvelable		709 114	(16 033 295)
Remboursement de la facilité de crédit à terme		(15 625 000)	(7 500 000)
Dividendes payés	14	(2 636 799)	—
Distributions payées sur les parts du Fonds	14	(292 978)	(4 687 646)
Frais de financement engagés		(858 852)	(127 311)
Flux de trésorerie de financement, montant net		(18 704 515)	(28 348 252)
Variation nette de la trésorerie		2 475 837	89 795
Variation nette liée à la conversion de devises		(18 379)	20 117
Trésorerie au début de la période		148 874	38 962
Trésorerie à la fin de la période		2 606 332	148 874
Informations additionnelles ⁽¹⁾			
Intérêts payés		3 135 932	4 564 161
Intérêts reçus		5 679	5 895
Impôts sur le résultat payés		1 523 427	7 579
Impôts sur le résultat reçus		29 370	34 108

⁽¹⁾ Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités opérationnelles dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET MODE DE PRÉSENTATION

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires (« action ordinaire ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social est situé au 7213 rue Cordner à LaSalle au Québec. La Société succède au Fonds de Revenu Supremex (le « Fonds ») par suite de la conversion de la structure de fiducie de revenu en société par actions, le 1^{er} janvier 2011 (la « Date de prise d'effet »).

Le 7 mai 2010, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé le plan d'arrangement (l'« Arrangement ») aux termes duquel la structure de fiducie de revenu du Fonds a été convertie en société par actions nommée Supremex Inc. L'ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec à l'égard de l'Arrangement a été reçue le 10 mai 2010.

Aux termes de l'Arrangement, les porteurs de parts du Fonds ont reçu, en échange de chaque part du Fonds qu'ils détenaient, une action ordinaire de Supremex.

L'Arrangement a été comptabilisé selon la méthode de la continuité des intérêts communs du Fonds, puisque Supremex continuera d'exercer les activités du Fonds et qu'il n'y a aucun transfert de propriété. En vertu de la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs, les transferts d'actifs, de passifs et de capitaux propres du Fonds à Supremex sont comptabilisés à leur valeur comptable nette à la Date de prise d'effet de la transaction. Par conséquent, à des fins comptables, la transaction doit être comptabilisée comme s'il s'agissait d'une continuation du Fonds, mais le capital de celle-ci doit refléter l'échange de parts du Fonds contre des actions ordinaires de Supremex. Ainsi, certains termes comme détenteur d'actions / porteurs de parts, dividende/distribution et action/part peuvent être employés de manière interchangeable tout au long de ces états financiers consolidés. Au cours des périodes présentées jusqu'à la Date de prise d'effet de la conversion, tous les paiements aux porteurs de parts ont été versés sous forme de distributions liées aux parts du Fonds. Après cette date, tous les paiements aux actionnaires ont été versés sous forme de dividendes.

Toute référence au Fonds pour des périodes ultérieures au 1^{er} janvier 2011 renvoie à Supremex Inc. comme société remplaçante du Fonds. Les chiffres correspondants présentés dans les états financiers consolidés de la Société comprennent tous les montants antérieurement présentés par le Fonds. Les termes « Société », « action », « dividendes » et « actionnaires » renvoient à « Fonds », « part », « distributions » et « porteurs de parts » pour les opérations qui ont eu lieu avant la conversion du Fonds en société par actions.

Par suite de l'Arrangement, le capital versé des actions ordinaires a été réduit à un montant de 10 millions de dollars à la Date de prise d'effet.

Les activités de Supremex suivent une tendance saisonnière avec des produits d'exploitation plus élevés durant la période d'août à février surtout en raison du nombre accru d'envois postaux et de publicités liés à des événements comme la rentrée scolaire, les campagnes de financement, la saison des Fêtes et la période des impôts.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET MODE DE PRÉSENTATION – (suite)

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 15 février 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers annuels de la Société et de ses filiales dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), lesquelles s'appliquent pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011, tel qu'il est décrit dans les méthodes comptables. La Société a adopté les IFRS conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. La Société a commencé l'application des IFRS en date du 1^{er} janvier 2010 (« date de transition »).

Les états financiers consolidés de la Société pour toutes les périodes jusqu'au 31 décembre 2010, incluant l'exercice clos à cette date, étaient auparavant dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada »). Les PCGR du Canada diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de consolidation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers consolidés selon les PCGR du Canada afin de se conformer aux IFRS. Le rapprochement et la description des incidences de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur les états financiers consolidés de la Société sont décrits à la note 25.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs détenus en vue de la vente qui ont été évalués à la juste valeur.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales, Buffalo Enveloppe Inc., Enveloppe Montréal (2008) Inc. et Enveloppe Québec Inc., au 31 décembre 2011.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais de transaction liés aux acquisitions sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charges identifiables. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change en vigueur au moment des transactions. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Constatation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés.

Les produits d'exploitation sont comptabilisés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, notamment la responsabilité de gestion, ont été transférés à l'acheteur;
- le montant des produits d'exploitation peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable; et
- les coûts engagés ou devant être engagés peuvent être évalués de façon fiable.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits d'exploitation particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits d'exploitation sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des stocks qui sont destinés à être vendus, le risque inhérent à la propriété des biens est assumé par le client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état des résultats sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôts exigibles se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaire, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche bilantielle, à partir des différences temporelles à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de différences temporelles imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporelles qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporelles (report de crédits d'impôt et pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les produits d'exploitation, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- le montant des créances clients et des dettes fournisseurs inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente payable à l'administration fiscale ou recouvrable auprès de celle-ci est inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Avantages du personnel

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Par le passé, les entreprises acquises offraient également, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie. Ces avantages ne sont pas financés.

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le calcul de la charge de retraite fait appel à des hypothèses, notamment les rendements attendus des actifs disponibles aux fins du règlement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations de retraite, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux d'augmentation prévu des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Les actifs du régime sont évalués à leur juste valeur. Les résultats réels s'écarteront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses. La partie acquise du coût des services passés découlant de modifications au régime est immédiatement comptabilisée en résultat, alors que la partie non acquise est amortie selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus au moment du calcul est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première catégorie qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes financés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la Société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime en prenant en considération les contributions futures pour les passifs non financés. La recouvrabilité est fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Régime de rémunération à base d'actions

La Société offre un régime de rémunération à base d'actions dont les paiements sont réglés en trésorerie, les services rendus par les membres du personnel constituant la contrepartie de ces règlements. Le coût de ce régime de rémunération à base d'actions dont les paiements sont réglés en trésorerie est initialement évalué à la juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur est passée en charges sur la durée d'acquisition des droits, avec la comptabilisation du passif correspondant. Ce passif est réévalué à la juste valeur à la fin de chaque période jusqu'à la date de règlement. Les changements de juste valeur marchande sont enregistrés dans les charges d'avantages du personnel.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent principalement les relations clients et des ententes de non-concurrence et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de dix ans.

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur comptable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de flux de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Sortie d'actifs non courants et abandon d'activités

Les actifs non courants sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue et qu'une telle transaction de vente est hautement probable étant donné que les actifs destinés à la vente sont disponibles immédiatement dans leur condition actuelle. Parmi les critères de classement d'actif détenu en vue de la vente figurent la décision ferme prise par la direction ou le conseil d'administration de se départir d'une entreprise ou d'un groupe d'actifs précis et l'intention de conclure la vente dans les douze prochains mois. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente et ils ne sont plus amortis. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont classés dans les activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la Société et :

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

- qu'ils représentent une gamme d'activité ou une région géographique principale distincte;
- qu'ils font partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'une gamme d'activité ou d'une région géographique principale distincte; ou
- qu'ils sont une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Provisions pour frais de restructuration

Les provisions pour frais de restructuration sont seulement comptabilisées lorsque les critères généraux de comptabilisation des provisions sont atteints. De plus, un plan détaillé et officiel doit être suivi par la Société, et ce plan doit contenir les informations relatives à l'entité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés ainsi qu'une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approximatif. Les personnes touchées doivent aussi s'attendre valablement à ce que la restructuration ait cours ou que sa mise en œuvre ait déjà commencé.

Si la variation de la valeur temporelle de l'argent est importante, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôts qui reflète, lorsqu'il convient, les risques spécifiques à ces passifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés soit comme contrats de location simples ou contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location changent.

Contrat de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrat de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple sont passés en charges de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Contrat de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété ont été transférés à la Société sont classés à titre de contrat de location-financement. Les actifs qui répondent aux critères des contrats de location-financement sont inscrits au moindre de la valeur actuelle des paiements au titre de la location ou de la juste valeur de l'actif loué au début du contrat. Les paiements minimaux de location sont ventilés entre les frais de financement et le passif. Les frais de financement sont alloués à chaque période visée par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation.

Instruments financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes : à la juste valeur en résultat ou prêts et créances. Le classement dépend des intentions au moment de l'acquisition des actifs financiers. La Société détermine le classement de ses actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale.

Juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont acquis principalement afin d'être vendus à court terme, tel que les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou s'ils ont été désignés ainsi par la Société. Les actifs de cette catégorie comprennent la trésorerie et les dérivés qui ne sont pas admissibles comme instrument de couverture.

Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés, initialement et par la suite, à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Les coûts de transaction sont passés en charges.

Prêts et créances

Classement

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de douze mois après la fin de la période. En pareil cas, ils sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances de la Société comprennent les créances clients inscrites à l'état de la situation financière consolidé.

Comptabilisation et évaluation

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Perte de valeur des actifs financiers

À la fin de chaque période, la Société évalue s'il existe une indication objective d'une dépréciation d'un actif financier. La perte de valeur, égale à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur actuelle, est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Passifs financiers

Les dettes fournisseurs et charges à payer, les provisions, les dividendes à payer et les facilités de crédit garanties sont classés à titre de passifs financiers. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

Instruments dérivés de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de conclusion du contrat et réévalués par la suite à la juste valeur.

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés de la Société fait appel au jugement de la direction et exige qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits d'exploitation, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait nécessiter, dans les périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Les principales hypothèses concernant le futur et les autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici la fin du prochain exercice financier sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimative. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS – (suite)

Au 31 décembre 2011, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société à la lumière de l'évolution du marché. La Société n'a constaté aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill. La Société continuera de surveiller les conséquences relatives aux changements du marché (voir note 11).

Avantages du personnel

La Société parraine des régimes à prestations déterminés qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le rendement attendu des actifs disponibles pour le versement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 17). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque juridiction fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS – (suite)

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants de la Société, y compris les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être entièrement recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les flux de trésorerie futurs prévus actualisés provenant d'un actif sont inférieurs à la valeur comptable de ce dernier. La perte de valeur constatée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société examine périodiquement la durée de vie utile estimative de tous les actifs non courants et la révisé au besoin.

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

De nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations des normes actuelles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ou par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »). Leur application est obligatoire pour les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Les normes applicables à la Société qui sont touchées sont les suivantes :

- IFRS 9, *Instruments financiers*
En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). L'IFRS 9, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, dicte les règles de publication de l'information financière au titre des actifs financiers et passifs financiers qui entraîneront la présentation d'informations pertinentes et utiles pour les lecteurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.
- IFRS 10, *États financiers consolidés*
En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (l'« IFRS 10 »). L'IFRS 10, qui remplace le SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et une partie de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, fournit des directives additionnelles sur la notion de contrôle à titre de facteur important pour établir si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère.
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (l'« IFRS 12 »). L'IFRS 12 est une nouvelle norme et établit des obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et autres entités non comptabilisées.
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (l'« IFRS 13 »). L'IFRS 13 favorisera la constance et réduira la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode d'évaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation de la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES – (suite)

- IAS 1, *Présentation des états financiers*
En juin 2011, l'IASB a amendé l'IAS 1, *Présentation des états financiers* (l'« IAS 1 »). Cet amendement de l'IAS 1 a comme objectif d'améliorer la présentation des éléments composant les autres éléments du résultat global.
- IAS 19, *Avantages du personnel*
En juin 2011, l'IASB a amendé l'IAS 19, *Avantages de personnel* (l'« IAS 19 »). Cet amendement de l'IAS 19 a pour but d'améliorer la comptabilisation et d'accroître les obligations d'information pour les régimes de retraite à prestations définies.

Ces nouvelles normes sont en vigueur pour les états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la Société des périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Par contre, l'IASB a récemment émis une proposition afin de reporter l'application obligatoire de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, au 1^{er} janvier 2015. La Société a entrepris d'évaluer les incidences de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

5. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 16 septembre 2010, la Société a fait l'acquisition de la plupart des actifs de Pioneer Envelope Ltd. (« Pioneer ») pour une somme au comptant de 1,6 million de dollars qui a été financée par les flux de trésorerie des activités opérationnelles de la Société. Les frais d'acquisition liés à cette transaction se sont élevés à 152 070 \$ et ont été comptabilisés ainsi dans l'état consolidé des résultats en 2010.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats opérationnels ont été inclus dans les résultats de la Société à compter de la date d'acquisition. La répartition du prix d'achat est la suivante :

	\$
Créances clients	578 098
Stocks	483 823
Charges payées d'avance	27 021
Immobilisations corporelles	620 000
Goodwill	250 000
Dettes fournisseurs et charges à payer	(328 645)
Actifs nets acquis	1 630 297
Contrepartie	
Trésorerie	1 739 920
Solde de prix de vente à recevoir	(109 623)

L'acquisition des actifs de Pioneer est en accord avec la stratégie d'acquisition de Supremex qui consiste à relever des occasions de regroupement à l'intérieur de son principal secteur d'activité et à acquérir de solides sociétés ayant des forces complémentaires ainsi que des possibilités intéressantes afin de créer des synergies importantes. Les synergies sont principalement des économies reliées aux coûts des matières premières et aux frais indirects, et constituent le goodwill comptabilisé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

6. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Créances clients	17 727 394	18 439 189	19 694 737
Moins : Provision pour créances douteuses	(237 360)	(62 714)	(45 353)
Créances clients, montant net	17 490 034	18 376 475	19 649 384
Autres créances clients	1 250 465	1 219 470	1 443 483
	18 740 499	19 595 945	21 092 867

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Courant	11 990 422	12 724 734	13 603 619
31 – 60 jours	4 411 804	4 083 148	4 973 185
61 – 90 jours	910 264	1 277 228	979 059
91 – 120 jours	203 123	298 281	115 850
Plus de 120 jours	211 781	55 798	23 024
	17 727 394	18 439 189	19 694 737

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Solde, au début de l'exercice	62 714	45 353
Charge pour l'exercice	235 527	108 245
Acquisition de Pioneer (note 5)	—	19 271
Montants utilisés	(61 109)	(109 981)
Incidence des profits (pertes) de change	228	(174)
Solde, à la fin de l'exercice	237 360	62 714

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et constitue des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

7. STOCKS

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Matières premières	3 060 489	3 309 476	3 386 049
Produits en cours	227 185	217 681	365 755
Produits finis	9 815 518	8 412 563	10 169 922
	13 103 192	11 939 720	13 921 726

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles alloué aux stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 est de 100 403 733 \$ (2010 – 107 192 467 \$).

8. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Conséquemment à la restructuration des activités à Toronto, les éléments suivants ont été classés à titre d'actifs détenus en vue de la vente. La Société a vendu ces éléments au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Terrain et bâtiments	—	5 568 000	—
Matériel et outillage	—	348 048	—
	—	5 916 048	—
Tranche courante	—	5 568 000	—
Tranche non courante des actifs détenus en vue de la vente	—	348 048	—

Une perte de valeur de 2,2 millions de dollars relativement à l'évaluation de ces actifs au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur, déduction faite des frais de vente, a été incluse dans l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles dans l'exercice 2010.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain, bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :				
Au 1 ^{er} janvier 2010	21 122 423	33 231 440	1 154 468	55 508 331
Acquisitions	249 895	2 816 947	167 195	3 234 037
Acquisition de Pioneer (note 5)	—	605 000	15 000	620 000
Cessions	(14 021)	(2 235 239)	(1 118)	(2 250 378)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 8)	(7 575 803)	(945 496)	—	(8 521 299)
Écart de conversion	(650)	(38 476)	(3 702)	(42 828)
Au 31 décembre 2010	13 781 844	33 434 176	1 331 843	48 547 863
Acquisitions	1 743 492	2 104 479	150 319	3 998 290
Cessions	(343 129)	(1 337 413)	(28 831)	(1 709 373)
Transferts des actifs détenus en vue de la vente	—	34 937	—	34 937
Écart de conversion	259	32 118	1 290	33 667
Au 31 décembre 2011	15 182 466	34 268 297	1 454 621	50 905 384
Amortissement cumulé :				
Au 1 ^{er} janvier 2010	1 842 781	12 770 804	838 505	15 452 090
Amortissement	539 776	3 776 135	157 447	4 473 358
Dépréciation (note 8)	1 542 809	645 457	—	2 188 266
Cessions	(14 021)	(1 387 223)	(1 118)	(1 402 362)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 8)	(2 007 803)	(597 448)	—	(2 605 251)
Écart de conversion	(499)	(4 478)	(3 206)	(8 183)
Au 31 décembre 2010	1 903 043	15 203 247	991 628	18 097 918
Amortissement	455 863	3 777 012	164 686	4 397 561
Cessions	(343 129)	(776 155)	(28 831)	(1 148 115)
Transferts des actifs détenus en vue de la vente	—	21 577	—	21 577
Écart de conversion	267	6 017	1 486	7 770
Au 31 décembre 2011	2 016 044	18 231 698	1 128 969	21 376 711
Valeur comptable nette :				
Au 1 ^{er} janvier 2010	19 279 642	20 460 636	315 963	40 056 241
Au 31 décembre 2010	11 878 801	18 230 929	340 215	30 449 945
Au 31 décembre 2011	13 166 422	16 036 599	325 652	29 528 673

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES – (suite)

Au cours du quatrième trimestre, en date du 1^{er} octobre 2011, la Société a réévalué les durées d'utilité de ses équipements de fabrication et a déterminé qu'un ajustement était requis. Les durées d'utilité ont été prolongées à au moins cinq ans compte tenu de leur état ce qui a résulté en une baisse de la charge d'amortissement d'approximativement 357 000 \$ pour le quatrième trimestre de 2011. L'incidence de cette charge devrait être une baisse de la charge d'amortissement d'environ 1,3 million de dollars en 2012, \$0,2 million en 2013 et une hausse totale de 1,8 million de dollars pour les exercices suivants jusqu'en 2016.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Total \$
Coût	60 884 000	755 000	61 639 000
Amortissement cumulé :			
Au 1 ^{er} janvier 2010	22 428 839	283 332	22 712 171
Amortissement de la période	6 088 400	75 500	6 163 900
Au 31 décembre 2010	28 517 239	358 832	28 876 071
Amortissement de la période	6 088 400	75 500	6 163 900
Au 31 décembre 2011	34 605 639	434 332	35 039 971
Valeur comptable nette :			
Au 1 ^{er} janvier 2010	38 455 161	471 668	38 926 829
Au 31 décembre 2010	32 366 761	396 168	32 762 929
Au 31 décembre 2011	26 278 361	320 668	26 599 029

11. GOODWILL

	\$
Coût :	
Au 1 ^{er} janvier 2010	75 501 125
Acquisition de Pioneer (note 5)	250 000
Au 31 décembre 2010	75 751 125
Au 31 décembre 2011	75 751 125

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2011, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

11. GOODWILL – (suite)

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie a été utilisée en date du 31 décembre 2011, ce qui nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits d'exploitation, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des produits d'exploitation

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits d'exploitation, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans qui reflète la demande croissante et a, par la suite, utilisé un taux de croissance perpétuelle à long terme. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est un estimé du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2011	2010
Taux d'actualisation avant impôts	15,8 %	16,3 %
Taux d'imposition	25,7 %	25,6 %
Taux de croissance perpétuelle	0,0 %	0,0 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

11. GOODWILL – (suite)

Sensibilité aux changements d'hypothèses

La direction croit qu'une augmentation de 2 % du taux d'actualisation avant impôts ou une diminution de 3 % du taux de croissance perpétuelle, de façon isolée, diminuerait la valeur recouvrable de façon équivalente à la valeur comptable.

12. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Dettes fournisseurs	9 947 326	11 363 273	10 043 239
Charges à payer	10 042 954	8 748 539	8 491 273
	19 990 280	20 111 812	18 534 512

Les dettes fournisseurs et charges à payer ne portent pas intérêt et sont généralement payées dans les 20 à 60 jours.

13. PROVISIONS

Dans le cadre de l'acquisition de NPG Enveloppe (« NPG ») en 2007, d'Enveloppe Montréal Inc. (« Montréal ») en 2008 et de Pioneer (voir note 5), la Société a adopté un plan afin d'intégrer et de restructurer chacune des entreprises acquises. À ce titre, la Société a enregistré une provision relativement aux indemnités de départ et frais de réaffectation et de retrait pour certains employés et certaines installations des entreprises acquises. Au 31 décembre 2011, le solde de la provision pour frais de restructuration était de 0,5 million de dollars. Ce montant est lié à des indemnités de départ différées pour des employés en invalidité longue durée et est payable à vue.

Au cours de 2011 et 2010, la Société a engagé des frais de restructuration additionnels relativement aux indemnités de départ et autres frais dans le cadre de la restructuration des activités à Toronto et à Montréal. Le solde de la provision pour frais de restructuration relativement à la restructuration des activités à Toronto et à Montréal était de 0,2 million de dollars au 31 décembre 2011 et devrait être payé au cours du premier trimestre de 2012.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	2011 \$	2010 \$
Solde, au début de l'exercice	931 297	795 018
Frais de restructuration passés en charges	1 089 401	2 054 519
Paiements au comptant	(1 364 131)	(1 918 240)
Solde, à la fin de l'exercice	656 567	931 297

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

14. DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS À PAYER

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
18 mars 2011	31 mars 2011	15 avril 2011	0,03	878 933
17 juin 2011	30 juin 2011	15 juillet 2011	0,03	878 933
8 novembre 2011	30 novembre 2011	15 décembre 2011	0,03	878 933
Total				2 636 799

Préalablement à la conversion du Fonds en société par actions (voir note 1), le Fonds effectuait la distribution mensuelle de ses liquidités disponibles d'un montant de 292 978 \$ aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, payable le 15^e jour du mois suivant, ou autour de cette date. Les distributions pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 se sont élevées à 3 515 736 \$. La distribution du mois de décembre a été déclarée et comptabilisée en décembre 2010 et payée aux porteurs de parts le 17 janvier 2011.

15. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES

Le 4 novembre 2011, la Société a renouvelé et amendé son entente de crédit. Les facilités de crédit garanties de premier rang renouvelées comprennent une facilité de crédit renouvelable d'un montant pouvant atteindre 20 millions de dollars (35 millions de dollars avant le renouvellement), d'une facilité d'emprunt à terme de 50 millions de dollars (65,6 millions de dollars et 73,1 millions de dollars en date du 31 décembre 2010 et du 1^{er} janvier 2010, respectivement) et une facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations de 25 millions de dollars (inexistante avant le renouvellement). Ces facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, chacun majoré des marges applicables.

La facilité de crédit renouvelable peut être affectée au refinancement des facilités de crédit existantes, au fonds de roulement et aux fins générales de la Société. La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations peut être affectée au financement des acquisitions et des dépenses en immobilisations permises.

La facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme viennent à échéance le 4 novembre 2015. La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations vient à échéance le 4 novembre 2013 avec l'option de la prolonger jusqu'au 4 novembre 2015. La facilité d'emprunt à terme est remboursable par versements de capital trimestriels de 1 250 000 \$, capital seulement. De plus, la Société devra effectuer annuellement un remboursement de capital d'un montant égal à 50 % de ses flux de trésorerie excédentaires, tel qu'il est défini dans la convention de crédit, si le ratio dette/BAIIA est supérieur à 2,50, ou 25 % advenant le cas où le ratio dette/BAIIA soit entre 2,50 et 2,00. Aucun remboursement additionnel de capital n'est requis si le ratio dette/BAIIA est inférieur à 2,00, ce qui était le cas en 2011.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

15. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES – (suite)

Les montants dus en vertu des facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme sont les suivants :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Facilité de crédit renouvelable	5 000 000	4 290 886	20 324 181
Facilité d'emprunt à terme	50 000 000	65 625 000	73 125 000
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(823 066)	(846 010)	(1 569 804)
	54 176 934	69 069 876	91 879 377
Tranche courante	(5 000 000)	(14 415 489)	(7 500 000)
Tranche non courante des facilités de crédit garanties	49 176 934	54 654 387	84 379 377

En vertu des modalités des facilités de crédit garanties, la Société est dans l'obligation, entre autres, de respecter certaines clauses restrictives. Au 31 décembre 2011, la Société respectait toutes ces clauses restrictives. Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque et une sureté réelle visant la totalité des actifs existants et futurs de la Société et de ses filiales.

Les remboursements minimums requis en vertu des facilités de crédit garanties sont comme suit :

	\$
2012	5 000 000
2013	5 000 000
2014	5 000 000
2015	40 000 000

Au 31 décembre 2011, le taux d'intérêt sur les facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme était de 3,53 % (4,90 % et 5,25 % respectivement au 31 décembre 2010 et 4,85 % et 4,76 % respectivement au 1^{er} janvier 2010). Au 14 janvier 2011, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars pour payer un taux fixe de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la marge applicable.

Les frais de financement sont comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Intérêts sur les facilités de crédit garanties	3 304 402	3 856 920
Autres intérêts	12 260	12 956
Amortissement des frais de financement reportés	881 796	851 105
Perte à l'évaluation de l'instrument financier dérivé	1 776 293	—
	5 974 751	4 720 981

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Charge d'impôts exigibles :		
Charge d'impôts exigibles	4 289 979	750 897
Charge d'impôt différé :		
Naissance et (reprise) des différences temporelles	(1 092 562)	2 210 953
Charge d'impôts sur le résultat	3 197 417	2 961 850

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Impôt différé attribuable à des éléments crédités directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Avantage d'impôt différé attribuable aux pertes actuarielles sur les régimes de retraite à prestations définies	(4 091 882)	(492 185)
Avantage d'impôt différé attribuable aux pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	(9 944)	(7 282)
Avantage d'impôt différé enregistré directement dans les autres éléments du résultat global	(4 101 826)	(499 467)

La charge d'impôts sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2011 \$	2010 \$
Résultat avant les impôts sur le résultat	11 512 291	12 779 668
Charge d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 27,4 % (2010 – 29,23 %)	3 154 368	3 735 497
Incidence de la variation des taux d'imposition en vigueur	88 245	280 364
Incidence des charges d'intérêts de Supremex payées au Fonds (avant la conversion en société par actions) éliminées lors de la consolidation	—	(1 270 246)
Incidence de l'amortissement de la rémunération différée non déductible aux fins fiscales	—	92 098
Charges non déductibles et autres	(45 196)	124 137
Charge d'impôts sur le résultat	3 197 417	2 961 850

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – (suite)

La variation des taux d'imposition prévus par la loi est causée principalement par la diminution du taux d'impôt fédéral et ontarien des sociétés, de même que par une variation dans la répartition des résultats de la Société entre les différentes juridictions qui calculent l'impôt à des taux différents.

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière			État consolidé des résultats	
	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$	2011 \$	2010 \$
Actifs d'impôt différé					
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	4 950 263	1 790 470	1 406 756	932 089	108 471
Goodwill	1 625 168	1 839 833	2 037 010	214 665	197 177
Divers	502 940	489 577	433 544	(3 419)	—
Passif financier dérivé	456 759	—	—	(456 759)	—
Pertes autres qu'en capital	162 123	173 744	4 185 320	11 621	4 011 576
Charges liées au premier appel public à l'épargne	—	211 362	1 033 315	211 362	821 953
	7 697 253	4 504 986	9 095 945	909 559	5 139 177
Passifs d'impôt différé					
Immobilisations incorporelles	5 891 375	7 363 061	8 848 543	1 471 686	1 485 482
Immobilisations corporelles	3 448 338	3 819 238	4 987 876	370 900	1 168 637
Divers	539 932	699 467	924 820	159 535	274 105
	9 879 645	11 881 766	14 761 239	2 002 121	2 928 224
(Recouvrement) charge d'impôt différé				(1 092 562)	2 210 953
Passifs d'impôt différé, montant net	2 182 392	7 376 780	5 665 294		

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	2011 \$	2010 \$
Solde, au début de l'exercice	7 376 780	5 665 294
(Recouvrement) charge d'impôts au cours de l'exercice, enregistrée dans l'état consolidé des résultats	(1 092 562)	2 210 953
Avantage d'impôt enregistré dans les autres éléments du résultat global	(4 101 826)	(499 467)
Solde, à la fin de la période	2 182 392	7 376 780

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

**16. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE**

(a) Régimes de retraite

La Société offre trois régimes de retraite à prestations définies qui visent certains employés salariés et employés horaires. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les frais de vente et d'administration et les charges opérationnelles, sont comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Régimes à prestations définies		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 399 700	2 431 700
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations	4 258 000	4 404 100
Rendement attendu des actifs des régimes	(4 613 000)	(4 165 600)
Coût des services passés	—	5 000
Règlement	—	144 000
Charge liée aux régimes à prestations définies	2 044 700	2 819 200
Charge liée aux régimes à cotisations définies	496 600	477 000
Charge liée aux régimes de retraite	2 541 300	3 296 200

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

**17. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	78 380 400	71 445 600
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 399 700	2 431 700
Charge d'intérêts	4 258 000	4 404 100
Cotisations des employés	606 100	639 600
Pertes actuarielles sur l'obligation	10 885 200	4 352 100
Prestations versées	(4 932 300)	(5 041 700)
Règlement	—	144 000
Coût des services passés	—	5 000
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	91 597 100	78 380 400
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	73 126 800	67 231 400
Rendement attendu des actifs des régimes	4 613 000	4 165 600
Pertes actuarielles	(6 755 800)	2 889 900
Cotisations des employés	606 100	639 600
Cotisations de l'employeur	5 688 200	3 242 000
Prestations versées	(4 932 300)	(5 041 700)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	72 346 000	73 126 800
Situation de capitalisation – déficit des régimes	(19 251 100)	(5 253 600)
Plafonnement de l'actif et ajustement du passif minimal de financement	—	(1 730 700)
Obligation au titre des prestations de retraite constituées, nette	(19 251 100)	(6 984 300)

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Pertes actuarielles	(17 641 000)	(188 900)
Plafonnement de l'actif et ajustement du passif minimal de financement	1 730 700	(1 730 700)
	(15 910 300)	(1 919 600)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

**17. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 17 829 900 \$ au 31 décembre 2011 (2010 – 188 900 \$)

La Société prévoit effectuer des cotisations d'environ 6,1 millions de dollars à ses régimes de retraite à prestations définies et cotisations définies en 2012.

Les hypothèses qui ont servi à calculer la charge de retraite nette sont les suivantes :

	2011	2010
	%	%
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	4,50	5,50
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	5,50	6,25
Rendement attendu des actifs des régimes	6,25	6,25
Taux de croissance de la rémunération	3,50	3,50

Le taux de rendement attendu des actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque classe de catégorie d'actifs à l'aide d'un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement attendu sur de longues durées pour différentes classes d'actifs. Les frais attendus payables par les régimes sont déduits de ce taux de rendement attendu. Le taux de rendement actuel des actifs est une perte de 2 142 800 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (2010 – profit de 7 055 500 \$).

La répartition des actifs moyens pondérés des régimes, au 31 décembre, est comme suit :

	2011	2010
	%	%
Titres de capitaux propres	62,0	61,4
Titres d'emprunt	31,7	33,9
Trésorerie et placements à court terme	6,3	4,7
Total	100,0	100,0

Les régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit, avec une certaine marge de tolérance : 57 % des actifs des régimes doivent être placés dans des titres de capitaux propres, 42 % dans des titres d'emprunt et 1 % dans des titres à court terme.

Aux 31 décembre 2011 et 2010, il n'y avait aucune action de Supremex détenue dans les actifs des régimes de retraite de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

17. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)*Analyse de sensibilité*

Pour la Société, une hausse ou baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,8 millions de dollars au 31 décembre 2011. Une hausse ou baisse de 0,25 % du taux de rendement attendu aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter la charge de retraite d'environ 0,2 million de dollars au 31 décembre 2011.

(b) Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	648 300	657 000
Charge d'intérêts	33 600	38 700
Prestations versées	(70 900)	(75 800)
Pertes actuarielles	38 600	28 400
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	649 600	648 300

Les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages complémentaires de retraite ne sont pas financés.

La charge des avantages complémentaires de retraite, incluse dans les frais de vente et d'administration et les charges opérationnelles, est composée de la charge d'intérêts sur le passif de 33 600 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (2010 – 38 700 \$).

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont constitués de pertes actuarielles de 38 600 \$ (2010 – 28 400 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 67 000 \$ au 31 décembre 2011 (2010 – 28 400 \$).

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2011 %	2010 %
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	4,50	5,50
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	5,50	6,25

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

**17. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Au 31 décembre 2011, les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé pour 2011 étaient de 6,7 %, assortis d'une décroissance progressive jusqu'à 2,5 % en 2024. Une variation d'un point de pourcentage dans les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé n'aurait aucun effet important.

18. CAPITAL-ACTIONS

Capital-actions

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

Parts du Fonds

Un nombre illimité de parts du Fonds peuvent être émises en vertu de la déclaration de fiducie du Fonds. Chaque part était cessible et représentait une participation réelle indivise égale dans les distributions du Fonds et dans les actifs nets du Fonds. Toutes les parts étaient de la même catégorie et comportaient des droits et privilèges égaux. Chaque part donnait droit au porteur à une quote-part égale de toutes les attributions et distributions ainsi qu'à un vote à toutes les assemblées des porteurs de parts pour chaque part entière détenue.

Les parts du Fonds étaient rachetables en tout temps au gré du porteur à un prix équivalent à 90 % du cours moyen pondéré des parts pendant les dix derniers jours de Bourse sur un marché libre, ou au cours de clôture à la date du rachat si ce montant est moins élevé. Les rachats en espèces par le Fonds étaient limités à 50 000 \$ au cours d'un mois donné. Les rachats excédant ce montant devaient être réglés au moyen d'une distribution en espèces des actifs du Fonds.

Part des employés

Les parts émises en date du 31 mars 2006, dans le cadre du premier appel public à l'épargne incluaient 2 364 228 parts évaluées à 23 642 280 \$ émises à des employés pour une contrepartie au comptant de 23 642 \$ afin de modifier le régime d'intéressement alors existant de la direction. Comme les droits rattachés à ces parts ont été acquis sur une période de quatre ans, la valeur non amortie de ces parts était constatée comme une rémunération différée et était comptabilisée à titre de charge de rémunération différée sur la durée d'acquisition des droits qui y étaient rattachés. Les employés avaient droit aux distributions sur ces parts. Chaque part confère à son porteur le droit à une quote-part égale de toutes les attributions et distributions du Fonds, ainsi qu'à un vote à toutes les assemblées des porteurs de parts.

Supremex Inc.**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****31 décembre 2011 et 2010****18. CAPITAL-ACTIONS – (suite)**

La variation du capital-actions et des parts du Fonds est comme suit :

	Fonds de revenu Supremex		Supremex Inc.	
	Nombre de parts	Parts du Fonds \$	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions \$
Solde, au 1 ^{er} janvier 2010	29 297 767	282 798 322	—	—
Solde, au 31 décembre 2010	29 297 767	282 798 322	—	—
Conversion en société par actions (note 1)	(29 297 767)	(282 798 322)	29 297 767	10 000 000
Solde, au 31 décembre 2011	—	—	29 297 767	10 000 000

Au 1^{er} janvier 2011, toutes les parts en circulation du Fonds ont été échangées contre des actions ordinaires de la Société selon un ratio de une pour une (note 1).

Dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 5 décembre 2011, la Société pouvait acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 1 500 000 actions ordinaires jusqu'au 4 décembre 2012. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société n'a racheté aucune action ordinaire aux fins d'annulation.

19. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT GLOBAL

Les variations dans le cumul des autres éléments du résultat global sont les suivantes :

	Écart de change
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	(69 151)
Variation de l'exercice	(14 528)
Solde au 31 décembre 2010	(83 679)
Variation de l'exercice	7 518
Solde au 31 décembre 2011	(76 161)

20. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2011 \$	2010 \$
Salaires	35 870 921	35 546 455
Charges sociales	5 424 341	5 412 954
Charges de régimes de retraite (note 17)	2 541 300	3 296 200
Avantages complémentaires de retraite (note 17)	33 600	38 700
Charge du régime de rémunération à base d'actions	18 257	26 029
Charges d'avantages du personnel	43 888 419	44 320 338
Matières premières et autres achats	53 728 406	56 860 804
Autres	16 737 305	18 755 246
	114 354 130	119 936 388

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

21. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements de contrats de location simple

La Société a conclu des contrats de location simple principalement à l'égard des bâtiments.

Les paiements minimums exigés en vertu de ces contrats de location sont comme suit :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Moins d'un an	1 682 755	2 266 891
Plus d'un an, mais moins de cinq ans	4 418 416	4 687 801
Plus de cinq ans	1 513 809	2 228 811
	7 614 980	9 183 503

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à divers réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. De l'avis de la direction, le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des ententes qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent exiger que la Société compense les autres parties de l'entente pour les coûts engagés et les pertes subies par suite de divers événements, notamment le non-respect de déclarations et de garanties, la perte de droits de propriété ou les dommages à la propriété, les réclamations pouvant découler de la prestation de services et les obligations environnementales. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties aux contreparties comme suit :

Contrats de location simple

La Société s'est engagée en vertu de clauses générales d'indemnisation, en tant que preneur dans le cadre de nombreux contrats de location, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces contrats de location viennent à échéance à différentes dates jusqu'en septembre 2019. La nature de ces contrats varie de l'un à l'autre, ce qui empêche la Société d'évaluer le montant total éventuel qu'il pourrait être tenu de verser aux bailleurs. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2011, la Société n'avait constaté aucun passif lié à ces indemnités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société est comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Avantages du personnel à court terme	1 933 249	1 413 939
Avantages postérieurs à l'emploi	73 216	61 549
Paiements fondés sur des actions	18 257	26 029
	2 024 722	1 501 517

Les montants indiqués dans ce tableau représentent les montants enregistrés à titre de charge concernant les principaux dirigeants durant les exercices correspondants.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans l'état de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2011	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Dérivés \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	2 606 332	—	—	2 606 332
Créances clients	18 740 499	—	—	—	18 740 499
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	(19 990 280)	(19 990 280)
Provisions	—	—	—	(656 567)	(656 567)
Facilités de crédit garanties	—	—	—	(55 000 000)	(55 000 000)
Passif financier dérivé	—	—	(1 776 293)	—	(1 776 293)
Total	18 740 499	2 606 332	(1 776 293)	(75 646 847)	(56 076 309)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

23. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

31 décembre 2010	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Dérivés \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	148 874	—	—	148 874
Créances clients	19 595 945	—	—	—	19 595 945
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	(20 111 812)	(20 111 812)
Provisions	—	—	—	(931 297)	(931 297)
Distribution à payer	—	—	—	(292 978)	(292 978)
Facilités de crédit garanties	—	—	—	(69 915 886)	(69 915 886)
Total	19 595 945	148 874	—	(91 251 973)	(71 507 154)

1 ^{er} janvier 2010	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Dérivés \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	38 962	—	—	38 962
Créances clients	21 092 867	—	—	—	21 092 867
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	(18 534 512)	(18 534 512)
Provisions	—	—	—	(795 018)	(795 018)
Distribution à payer	—	—	—	(1 464 888)	(1 464 888)
Facilités de crédit garanties	—	—	—	(93 449 181)	(93 449 181)
Passif financier dérivé	—	—	(808 652)	—	(808 652)
Total	21 092 867	38 962	(808 652)	(114 243 599)	(93 920 422)

Justes valeurs

La valeur comptable des actifs financiers, classés comme trésorerie et créances clients ainsi que les passifs financiers, classés comme dettes fournisseurs et charges à payer, provisions et distributions à payer se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur réalisation ou règlement prévu à court terme.

La valeur comptable des facilités de crédit garanties se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature et du taux d'intérêt variable.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt est évaluée en utilisant une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du swap selon les taux d'intérêt variables (estimés selon la courbe des taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap selon le taux d'intérêt fixe de ce swap. Le risque de crédit de la Société est également considéré dans la détermination de cette juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

23. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Pour le swap de taux d'intérêt, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ces produits, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le gestionnaire de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et il n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus, à la lumière de son expérience passée.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans des banques canadiennes de l'Annexe 1 afin d'atténuer celui-ci.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. En date du 31 décembre 2011 et du 31 décembre 2010, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était de moins de 5 % (voir note 6). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie.

Risque d'illiquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours au besoin à sa facilité de crédit renouvelable. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et a décidé de conclure une transaction sur dérivé (voir note 15).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

23. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers non dérivés et dérivés selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2011	Moins de			Total
	3 mois	3 - 12 mois	1 - 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	19 990 280	—	—	19 990 280
Provisions	656 567	—	—	656 567
Facilités de crédit garanties	1 250 000	3 750 000	50 000 000	55 000 000
Intérêts sur facilités de crédit garanties	572 487	1 840 633	5 272 358	7 685 478
Passif financier dérivé	104 250	312 750	696 000	1 113 000
	22 573 584	5 903 383	55 968 358	84 445 325

31 décembre 2010	Moins de			Total
	3 mois	3 - 12 mois	1 - 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	20 111 812	—	—	20 111 812
Provisions	931 297	—	—	931 297
Distribution à payer	292 978	—	—	292 978
Facilités de crédit garanties	1 875 000	12 540 489	55 500 397	69 915 886
Intérêts sur facilités de crédit garanties	897 575	2 406 827	24 328	3 328 730
	24 108 662	14 947 316	55 524 725	94 580 703

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la juste valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur ses facilités de crédit garanties. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit renouvelable et sur les produits réalisés sur sa trésorerie. La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable.

Le 31 décembre 2011, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 aurait été supérieur ou inférieur de 64 690 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

23. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2011, les passifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 2 518 712 \$ (2010 – 2 437 236 \$).

Le 31 décembre 2011, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 125 936 \$, alors que les autres éléments du résultat global n'auraient pas varié. Toutefois, la variation du résultat net ci-dessus aurait pu être contrebalancée par les ajustements de prix au Canada rendus nécessaires pour demeurer compétitif avec les importations en provenance des États-Unis, principalement de produits de base.

Gestion du capital

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et des facilités de crédit garanties. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- Assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités opérationnelles;
- Respecter certaines clauses restrictives financières en vertu des facilités de crédit garanties;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- Assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios BAIIA/facilités de crédit garanties et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

23. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres, des facilités de crédit garanties moins la trésorerie. La structure de capital des activités poursuivies se présente comme suit :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Facilités de crédit garanties	55 000 000	69 915 886	93 449 181
Trésorerie	(2 606 332)	(148 874)	(38 962)
Dette nette	52 393 668	69 767 012	93 410 219
Capitaux propres	64 667 272	70 828 753	65 674 653

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans ses ententes de facilités de crédit garanties, liées surtout aux acquisitions permises.

24. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 décembre 2011, les actifs non courants de la Société totalisaient 130 876 557 \$ au Canada et 1 002 270 \$ aux États-Unis (au 31 décembre 2010 – 138 363 493 \$ et 948 554 \$, respectivement). Les produits d'exploitation de la Société se sont élevés à 132 290 658 \$ au Canada et 11 601 541 \$ aux États-Unis pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, selon l'emplacement des clients (2010 – 142 487 915 \$ au Canada et 10 636 483 \$ aux États-Unis, respectivement).

25. TRANSITION AUX IFRS

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont les premiers états financiers annuels présentant les résultats de la Société conformément aux IFRS, et ces états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. La Société a commencé l'application des IFRS en date du 1^{er} janvier 2010 (« date de transition »). Conformément aux IFRS, la Société a :

- présenté l'information financière comparative;
- appliqué les mêmes méthodes comptables pour toutes les périodes présentées;
- de façon rétroactive, appliqué toutes les normes IFRS en vigueur au 31 décembre 2011, tel qu'il est requis; et
- appliqué certaines exemptions facultatives et certaines exemptions obligatoires tel qu'il est permis pour l'application initiale des IFRS.

Les états financiers consolidés de la Société étaient auparavant dressés selon les PCGR du Canada.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

25. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Choix d'exceptions à l'application rétrospective

Durant la préparation de ces états financiers consolidés conformément à l'IFRS 1, la Société a mis en application certaines des exemptions facultatives à l'application rétrospective intégrale. Les exemptions facultatives utilisées sont les suivantes :

(a) Regroupements d'entreprises

La Société a choisi de ne pas appliquer de façon rétrospective l'IFRS 3R (révisé), *Regroupement d'entreprises*, relativement aux regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition, ce qui permet de ne pas retraiter rétrospectivement ces acquisitions d'entreprises. Ainsi, la valeur comptable préalablement déterminée selon les PCGR du Canada de tout goodwill résultant de ces regroupements d'entreprises avant la date de transition n'a pas fait l'objet d'un ajustement et est réputée correspondre au coût à la date d'acquisition.

(b) Avantages du personnel

La Société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés et les coûts des services passés liés à ses régimes de retraite à prestations définies qui existaient à la date de transition dans le déficit d'ouverture.

Exemptions obligatoires à l'application rétrospective

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés conformément à l'IFRS 1, la Société a utilisé l'exemption obligatoire à l'application rétrospective intégrale suivante :

(a) Estimations

Les informations a posteriori ne sont pas utilisées pour établir ou réviser des estimations. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS sauf si cela était nécessaire pour refléter des différences entre les méthodes comptables.

Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

L'IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des périodes antérieures. Les incidences de la première application des IFRS sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie comparativement aux états consolidés des flux de trésorerie déjà présentés selon les PCGR du Canada sont directement liées aux incidences sur les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global et les états consolidés de la situation financière, tel qu'il est mentionné ci-après. Les rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie qui sont le plus touchées par cette conversion sont le résultat net, l'amortissement de la rémunération différée, la variation de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, les acquisitions d'entreprises, les passifs d'impôt différé et la variation des provisions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

25. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, du résultat net et du résultat global selon les PCGR du Canada et les IFRS pour les périodes indiquées.

Rapprochement des capitaux propres

Aux	Note	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Capitaux propres selon les PCGR du Canada		80 084 279	73 345 631
Différences avec les PCGR diminuant les capitaux propres présentés :			
Avantages du personnel	A	(8 987 151)	(7 670 978)
Regroupements d'entreprises	C	(268 375)	—
Total des capitaux propres selon les IFRS		70 828 753	65 674 653

Rapprochement du résultat net

Pour l'exercice clos le	Note	31 décembre 2010
Résultat net selon les PCGR du Canada		8 993 872
Différences avec les PCGR augmentant (diminuant) le résultat net présenté :		
Avantages du personnel	A	132 361
Rémunération différée	B	945 433
Regroupements d'entreprises	C	(268 375)
Conversion de devises	D	14 527
Résultat net selon les IFRS		9 817 818

Rapprochement du résultat global

Pour l'exercice clos le	Note	31 décembre 2010
Résultat global total selon les PCGR du Canada		8 993 872
Différences avec les PCGR (diminuant) augmentant le résultat global présenté :		
Avantages du personnel	A	(1 316 173)
Rémunération différée	B	945 433
Regroupements d'entreprises	C	(268 375)
Résultat global total selon les IFRS		8 354 757

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

25. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

A. Avantages du personnel

- (i) Au moment de l'adoption des IFRS, les profits actuariels et les pertes actuarielles sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, comme l'autorise l'IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »). Aux termes des PCGR du Canada, la Société utilisait la méthode du « corridor » pour amortir les profits actuariels ou les pertes actuarielles sur la durée moyenne du reste de la carrière active des membres du personnel. À la date de transition, tous les profits actuariels et pertes actuarielles cumulés antérieurement et non comptabilisés, y compris l'obligation transitoire non amortie, ont été comptabilisés dans le déficit, entraînant ainsi une augmentation de 6,6 millions de dollars du déficit.
- (ii) Conformément à l'IAS 19, si les droits sont acquis, les coûts des services passés sont comptabilisés immédiatement, sinon, ils sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée restante de la période d'acquisition. En vertu des PCGR du Canada, les coûts des prestations au titre des services passés étaient comptabilisés sur la durée moyenne attendue du reste de la carrière active des membres du personnel qui devaient recevoir des prestations au titre du régime. À la date de transition, tous les droits relatifs aux services passés n'ayant pas déjà été comptabilisés, au coût de 0,1 million de dollars, ont été acquis en totalité et comptabilisés à ce titre dans le déficit.
- (iii) Par ailleurs, l'IAS 19 et l'IFRC 14, *IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, limitent le montant de l'actif comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière à la valeur actualisée des remboursements ou des diminutions des cotisations disponibles, majorée des pertes actuarielles et du coût des services passés non comptabilisés. Cette restriction s'est traduite par une limite relativement à l'actif pouvant être comptabilisé pour l'un des régimes à prestations définies de la Société, ce qui a entraîné une baisse additionnelle de 1,0 million de dollars, comptabilisée dans le déficit à la date de transition.

B. Rémunération différée

Selon les PCGR du Canada, la Société a amorti la rémunération reportée selon la méthode linéaire sur une durée de quatre ans. Selon les IFRS, la rémunération différée devrait être amortie de façon échelonnée sur la période d'acquisition des droits des parts du Fonds de revenu Supremex. Cette différence a donné lieu à une augmentation de 0,9 million de dollars du déficit à la date de transition.

Supremex Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

25. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

C. Regroupements d'entreprises

Selon les PCGR du Canada, tous les frais d'acquisition et les frais de restructuration ont été inclus dans l'écart d'acquisition. Selon les IFRS, tous ces frais doivent être comptabilisés en résultat lorsque engagés. Ainsi, les frais d'acquisition de 152 070 \$ et la provision pour frais de restructuration de 208 843 \$ engagés dans le cadre de l'acquisition de Pioneer en septembre 2010, précédemment comptabilisés dans l'écart d'acquisition, ont été passés en charges en vertu des IFRS.

D. Conversion de devises

Selon les PCGR du Canada, la Société avait déterminé que sa filiale américaine était un établissement étranger intégré et que sa monnaie fonctionnelle et de présentation était le dollar canadien. Selon les IFRS, la monnaie fonctionnelle de chaque entité d'un groupe consolidé doit être établie séparément, selon la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité effectue ses opérations. Selon les IFRS, la monnaie fonctionnelle de la filiale américaine est le dollar américain.

Supremex Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

25. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

États financiers consolidés retraités de Supremex

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des états financiers consolidés déjà publiés préparés selon les PCGR du Canada avec les états financiers consolidés retraités préparés selon les IFRS.

Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
ACTIFS					
Trésorerie	38 962	—	—	38 962	Trésorerie
Débiteurs	21 092 867	—	—	21 092 867	Créances clients
Stocks	13 921 726	—	—	13 921 726	Stocks
Charges payées d'avance	1 429 144	—	—	1 429 144	Charges payées d'avance
Actifs d'impôts futurs	3 635 038	—	(3 635 038)	—	
Total de l'actif à court terme	40 117 737	—	(3 635 038)	36 482 699	Total de l'actif courant
Immobilisations corporelles, montant net	40 056 241	—	—	40 056 241	Immobilisations corporelles
Actif au titre des prestations de retraite constituées	4 985 800	(10 473 300)	5 487 500	—	
Actifs incorporels, montant net	38 926 829	—	—	38 926 829	Immobilisations incorporelles
Écart d'acquisition	75 501 125	—	—	75 501 125	Goodwill
Total de l'actif	199 587 732	(10 473 300)	1 852 462	190 966 894	Total de l'actif
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Créditeurs et charges à payer	18 534 512	—	—	18 534 512	Dettes fournisseurs et charges à payer
Provision pour frais de restructuration	795 018	—	—	795 018	Provisions
Distribution à payer	1 464 888	—	—	1 464 888	Distribution à payer
Tranche à court terme des facilités de crédit garanties	7 500 000	—	—	7 500 000	Tranche courante des facilités de crédit garanties
Tranche à court terme du passif dérivé	808 652	—	—	808 652	Tranche courante du passif financier dérivé
Total du passif à court terme	29 103 070	—	—	29 103 070	Total du passif courant
Facilités de crédit garanties	84 379 377	—	—	84 379 377	Facilités de crédit garanties
Passif d'impôts futurs	11 945 354	(2 645 022)	(3 635 038)	5 665 294	Passif d'impôt différé
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	—	—	5 487 500	5 487 500	Obligation au titre des prestations de retraite constituées
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	814 300	(157 300)	—	657 000	Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite
Capitaux propres					Capitaux propres
Parts du Fonds	282 798 322	—	—	282 798 322	Parts du Fonds
Surplus d'apport	7 625 424	—	—	7 625 424	Surplus d'apport
Rémunération différée	(1 260 512)	945 433	—	(315 079)	Rémunération différée
Déficit	(215 817 603)	(8 547 260)	—	(224 364 863)	Déficit
	—	(69 151)	—	(69 151)	Cumul des autres éléments du résultat global
	73 345 631	(7 670 978)	—	65 674 653	Total des capitaux propres
	199 587 732	(10 473 300)	1 852 462	190 966 894	Total du passif et des capitaux propres

Supremex Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

25. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
ACTIFS					
Trésorerie	148 874	—	—	148 874	Trésorerie
Débiteurs	19 595 945	—	—	19 595 945	Créances clients
Stocks	11 939 720	—	—	11 939 720	Stocks
Charges payées d'avance	425 193	—	—	425 193	Charges payées d'avance
Actifs détenus en vue de la vente	5 568 000	—	—	5 568 000	Actifs détenus en vue de la vente
Actifs d'impôts futurs	379 410	—	(379 410)	—	
Total de l'actif à court terme	38 057 142	—	(379 410)	37 677 732	Total de l'actif courant
Actifs détenus en vue de la vente	348 048	—	—	348 048	Actifs détenus en vue de la vente
Immobilisations corporelles, montant net	30 449 945	—	—	30 449 945	Immobilisations corporelles
Actif au titre des prestations de retraite constituées	5 222 600	(12 206 900)	6 984 300	—	
Actifs incorporels, montant net	32 762 929	—	—	32 762 929	Immobilisations incorporelles
Écart d'acquisition	76 058 491	(307 366)	—	75 751 125	Goodwill
Total de l'actif	182 899 155	(12 514 266)	6 604 890	176 989 779	Total de l'actif
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Créditeurs et charges à payer	20 111 812	—	—	20 111 812	Dettes fournisseurs et charges à payer
Provision pour frais de restructuration	931 297	—	—	931 297	Provisions
Impôts sur les bénéfices à payer	745 683	—	—	745 683	Impôts sur le résultat à payer
Distribution à payer	292 978	—	—	292 978	Distribution à payer
Tranche à court terme des facilités de crédit garanties	14 415 489	—	—	14 415 489	Tranche courante des facilités de crédit garanties
Total du passif à court terme	36 497 259	—	—	36 497 259	Total du passif courant
Facilités de crédit garanties	54 654 387	—	—	54 654 387	Facilités de crédit garanties
Passif d'impôts futurs	10 894 031	(3 137 841)	(379 410)	7 376 780	Passif d'impôt différé
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	—	—	6 984 300	6 984 300	Obligation au titre des prestations de retraite constituées
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	769 200	(120 900)	—	648 300	Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite
Capitaux propres					
Parts du Fonds	282 798 322	—	—	282 798 322	Parts du Fonds
Surplus d'apport	7 625 424	—	—	7 625 424	Surplus d'apport
Déficit	(210 339 468)	(9 171 846)	—	(219 511 314)	Déficit
	—	(83 679)	—	(83 679)	Cumul des autres éléments du résultat global
	80 084 278	(9 255 525)	—	70 828 753	Total des capitaux propres
	182 899 155	(12 514 266)	6 604 890	176 989 779	Total du passif et des capitaux propres

Supremex Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

25. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Rapprochement de l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
Produits	153 124 398	—	—	153 124 398	Produits d'exploitation
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	120 128 914	(192 526)	(17 000 754)	102 935 634	Charges opérationnelles Frais de vente et d'administration
	—	—	17 000 754	17 000 754	
					Résultat opérationnel avant amortissements, perte à la cession d'immobilisations corporelles, frais d'acquisition et frais de restructuration
Bénéfice avant les éléments suivants	32 995 484	192 526	—	33 188 010	Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles	6 661 624	—	—	6 661 624	Amortissement des immobilisations incorporelles
Amortissement des actifs incorporels	6 163 900	—	—	6 163 900	Amortissement de la rémunération différée
Amortissement de la rémunération différée	1 260 512	(945 433)	—	315 079	Perte à la cession d'immobilisations corporelles
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	340 169	—	—	340 169	Frais d'acquisition
Frais de financement, montant net	4 720 981	—	(4 720 981)	—	Frais de restructuration
Frais de restructuration	1 845 676	208 843	—	2 054 519	
	—	777 046	4 720 981	17 500 649	Résultat opérationnel
	—	—	4 720 981	4 720 981	Frais de financement
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	12 002 622	777 046	—	12 779 668	Résultat avant impôts sur le résultat
Provision d'impôt sur les bénéfices	3 008 750	(46 900)	—	2 961 850	Impôts sur le résultat
Bénéfice net	8 993 872	823 946	—	9 817 818	Résultat net

Supremex Inc.**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****31 décembre 2011 et 2010****25. TRANSITION AUX IFRS – (suite)****Rapprochement de l'état du résultat global consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2010**

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
Bénéfice net	8 993 872	823 946	—	9 817 818	Résultat net
Autres éléments du résultat étendu :					Autres éléments du résultat global :
	—	(1 427 415)	—	(1 427 415)	Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 492 185 \$
	—	(21 118)	—	(21 118)	Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 7 282 \$
	—	(14 528)	—	(14 528)	Différences de conversion comptabilisée en résultat
Autres éléments du résultat étendu	—	(1 463 061)	—	(1 463 061)	Autres éléments du résultat global
Résultat étendu	8 993 872	(639 115)	—	8 354 757	Total du résultat global

26. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.